

# Aiglemont Magazine

Bulletin municipal N°17 - Janvier 2018

« L'art est beau quand la main, la tête  
et le cœur travaillent ensemble »

John Ruskin





**ST PIERRE AUTO**  
**EUROTYRE**

Nous vous proposons les services suivants :

**OUTIL DE DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE**  
Amortisseurs, Pneus,  
Freins, Mécanique, Vidange,  
Echappement, Attelage,  
Batterie, Distribution,  
Vente de Plaques d'Immatriculation,  
Vente et Pose de Pare-brise (après assurance)

Tél. : 03 24 59 07 57  
Fax : 03 24 59 98 78  
Rue de l'Armistice  
(Quartier de Montcy-Saint-Pierre)  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

**Ets KNEPER**  
SARL



21, de MOHON  
16, Rue Camille Didier  
08000 Charleville-Mézières

FOURNITURES EN GROS ET PARTICULIERS  
PEINTURES - PAPIERS PEINTS  
PRODUITS DE DÉCORATION

TÉL. 03 24 59 0169  
FAX 03 24 56 08 90



**Jean MAGOT**  
MARQUE FONDÉE EN 1933

**Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales**

12, rue Parmentier  
08090 AIGLEMONT

Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01

VENTE S.A.V. Fournitures générales  
pour collectivités,  
cafés, hotels, restaurants,  
commerces alimentaires

**ADP**  
ETUDES

37, rue Jean Rogissart - 08440 Vivier Au Court - Tél/Fax : 03 24 53 12 86 - Port : 06 77 22 63 64

## Aiglemont poursuit sa modernisation



Nous avons dévoilé dans le dernier Flash info de novembre 2017, ce qui se cachait sous les cartons verticaux implantés rue Victor Hugo et rue de Tanimont. Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques. Ces bornes disposent d'une double connexion possible qui accueillera, en plus de la prise utilisable par les possesseurs de véhicules électriques, une seconde prise utilisée par le service d'auto partage.

Ce nouveau service sera ouvert prochainement par la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole. C'est une flotte de véhicules électriques destinée à être utilisée par les abonnés au service, à l'instar des vélos Vélib à Paris ou dans les grandes villes.

Aussi les Aiglemontais trouveront prochainement stationnés à côté de ces bornes, des véhicules qu'ils pourront emprunter pour effectuer leur déplacement quotidien. Le coût de ce nouveau service proposé par l'Agglomération sera prochainement dévoilé et constituera une complémentarité au service de transports en commun.

Comme une bonne nouvelle vient rarement

seule, la société Orange chargée de déployer la fibre optique sur notre territoire annonce qu'elle démarrera prochainement ses travaux. Après Charleville, Sedan, Villers-Semeuse et La Francheville, c'est maintenant au tour des communes d'Aiglemont, de Warcq et Montcy-Notre-Dame de voir arriver un média permettant l'accès au très haut débit et les utilisations d'internet qui vont avec.

Chaque entreprise et chaque particulier pourront donc prochainement disposer d'un accès à la fibre optique, les armoires de répartition étant déjà implantées rue Jean Moulin et rue Pasteur.

Vous découvrirez dans le schéma le principe de raccordement qui pourra remplacer votre câble

téléphonique par de la fibre optique.

Les demandes de raccordement se feront auprès de vos opérateurs habituels qui sont chargés de la commercialisation de cette évolution technique.

Ne doutons pas que les Aiglemontais réserveront un accueil très favorable à l'arrivée de la fibre après de longs mois d'attente et un débit jusqu'à ce jour trop modeste.

**Philippe DECOBERT,**  
votre Maire

**SOMMAIRE**

Edito du Maire .....	P 3
Travaux .....	P 4 à 7
Nouvelles technologies .....	P 8 à 9
École .....	P 10 à 13
Finances .....	P 14 à 15
Jeunesse .....	P 16 à 18
Développement économique .....	P 20 à 21
Santé .....	P 22
Commerce .....	P 23
Culture .....	P 24 à 25
Cadre de vie .....	P 26 à 27
Vie municipale .....	P 28 à 29
Portrait d'Aiglemontais .....	P 30 à 31
Histoire .....	P 32 à 33
Vie associative .....	P 34 à 42
Solidarité .....	P 44
État civil .....	P 45 à 47
Année en bref .....	P 49 à 53
Calendrier des manifestations .....	P 54



« Aiglemont Magazine » est une publication annuelle éditée par la Commune d'Aiglemont, élaborée par les membres de la commission Communication du Conseil Municipal.

Directeur de la publication : Philippe Decobert

© photos : Ph. Decobert / Ch. Smigielski / J-P. Guénard

Bulletin imprimé sur papier PEFC

TURQUIN IMPRESSION - 03 24 33 42 42 - WARQC



## Le site des Marliers...

Plus de 70 constructions étaient prévues sur ce site de près de 6 hectares acquis par la commune et mis à disposition de la SEAA pour les travaux d'aménagement des voiries et pour la commercialisation. Certaines sont déjà habitées, d'autres le seront bientôt. Cet aménagement est prévu en 4 tranches sur 10 années.



Les engins accélèrent les travaux d'aménagement.



Un ouvrage conséquent et les premières maisons déjà habitées.



La construction du bassin d'orage.

Une certaine effervescence règne sur le site des Marliers. Les entreprises se succèdent à un rythme soutenu afin que de futurs acquéreurs trouvent leur bonheur dans ce nouveau quartier.

Et le succès est au rendez-vous puisqu'avec trois ans d'anticipation, le conseil municipal a autorisé le début d'une troisième tranche commercialisable.

Après les travaux permettant de préfigurer la voirie, ce sont les réseaux secs et humides autrement dit l'électricité,

les télécommunications ainsi que l'assainissement et l'adduction en eau potable qui concentrent toute l'énergie actuellement.

Cependant les constructeurs ne chôment pas et en parallèle, on voit les rangées de parpaings ou de briques, constituant les pavillons, s'élever quotidiennement.

Dès le début de l'année 2018, la société Espace Habitat va investir une grande partie du site pour démarrer une



Le raccordement de l'assainissement des Marliers dans la rue Charles de Gaulle.

## ...en pleine transformation

autre partie de travaux, maintenant que les permis de construire sont délivrés. Ainsi sortiront de terre sept logements destinés aux personnes âgées et 12 pavillons destinés à accueillir des familles.

Comme dit l'adage, « quand le bâtiment va, tout va ! ». La commune d'Aiglemont peut être fière d'apporter sa petite pierre à l'édifice d'une économie bien profitable aux entreprises de notre département !

## L'école maternelle rénovée

Après de lourds travaux de rénovation thermique engagés dès octobre 2016, les jeunes enfants ont pu réintégrer les bâtiments de l'école maternelle dès la rentrée des vacances d'hiver.

Il était plus que temps de les requalifier, d'autant que la loi l'impose, depuis l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Dans les locaux construits dans les années 1970, une époque où les économies d'énergie n'étaient pas une priorité.

Une opération dont le coût s'établit au final à 200 000 € HT, prenant également en compte l'installation de dispositif anti pince doigt, le remplacement du revêtement de sol et d'équipement informatique, comme les TBI ajustables à la hauteur des enfants, permettant ainsi l'usage d'une pédagogie nouvelle.

Tous ces travaux ont été réalisés par des entreprises ardennaises dans le respect des marchés publics. Cinq mois de travaux intenses, avec la pression de l'utilisation de locaux provisoires installés dans la cour de l'école



Un nouveau chauffage écologique à granulés pour le bien-être des enfants et de notre planète.

primaire où les enfants scolarisés avaient pour la circonstance été regroupés.

Si nous pouvons saluer la réactivité des entreprises, nous noterons également que cette opération anticipée depuis plus d'un an, a permis d'obtenir un niveau de subventions particulièrement élevé grâce à des dossiers complets portés par le Maire auprès des collectivités et services de l'Etat, au bénéfice de nos finances locales.

# L'égyptologue Champollion a maintenant sa rue



Le chantier est estimé à 230 000 €.

Le nom de cette rue n'est pas connue à Aiglemont. Logique puisque sur la proposition du conseil municipal enfants, cette dénomination a été attribuée au segment de la rue situé derrière le nouveau cimetière.

Nul doute que Jean-François Champollion, égyptologue français, déchiffreur des hiéroglyphes, n'imaginait pas un jour figurer dans la commune d'Aiglemont. Il a maintenant sa rue qui le fera connaître aux jeunes Aiglemontais.

La rue Champollion desservira à terme les nouvelles constructions dont deux sont déjà bien avancées.

Utilisant les briques creuses, ces maisons seront particulièrement économes en terme de chauffage.

Ce lotissement, réalisé par la commune, dispose d'un assainissement séparatif permettant, au travers de trois bassins, d'infiltrer l'eau de pluie collectée sur les constructions et la route.



Rue Diderot.



Les travaux vont bon train.

Sur un chantier estimé à 230 000 €, la commune a pu bénéficier d'une aide de l'Etat. Ce concours financier rend l'opération avantageuse pour nos finances tout en accueillant de nouveaux habitants.



Un tarmac tout neuf pour accueillir quatre nouvelles constructions.

# À l'école : six classes, six TBI



L'école d'Aiglemont fut une des premières du département à être dotée d'un TBI (Tableau blanc interactif) alors que cet équipement était encore exceptionnel et méconnu. Nos enseignants menés par Olivier Princet, le directeur de l'époque, furent des pionniers. Maintenant, chaque classe aiglemontaise dispose d'un TBI.

Cet outil permet au professeur de travailler avec toute une classe sur un même support informatique. C'est un écran blanc tactile relié à un ordinateur via un câble ou sans fil (Wifi, Bluetooth). Un vidéoprojecteur se charge de projeter l'écran de l'ordinateur sur le tableau blanc.

Il est possible d'effectuer au doigt ou à l'aide d'un stylet (parfois les deux selon les modèles), tout ce qu'il est possible de réaliser à l'aide d'une souris, sur un format d'écran assez important (jusqu'à plus de 2 m de diagonale). Le tableau est généralement fourni avec un logiciel dédié, qui permet de créer des leçons d'une façon adaptée à l'écran tactile. On peut dire que la transition entre la pédagogie avec le tableau conventionnel et la pédagogie avec le TBI est beaucoup plus que l'annotation sur un document existant. Le TBI peut être utilisé pour projeter une présentation. Mais en favorisant l'enseignement interactif, l'enseignant peut ajuster aux besoins de ses élèves.

# Connaissez-vous le glouton ?

Les travaux d'entretien de la voirie de la commune mobilisent un temps conséquent des agents municipaux. Afin d'alléger et de faciliter ces tâches, la commune s'est dotée d'un aspirateur de voirie destiné à collecter les objets résiduels, les graviers, les déjections canines et les feuilles.

Fabriqué en Belgique, cet engin autotracteur a été découvert par les élus du conseil municipal lors du Salon des collectivités de la Porte de Versailles à Paris.

Dénoté le « glouton » en raison de sa polyvalence, il permet aussi, grâce à une lame affûtée, de couper la végétation qui a tendance à pousser sur les trottoirs.



# La fibre optique bientôt dans

En quelques années l'internet s'est imposé dans presque tous les foyers français. Les usages se multiplient, que ce soit pour les particuliers ou pour les professionnels. Rien n'arrête le progrès. Il est donc nécessaire que notre commune accroche son wagon au train d'innovations.



Un technicien d'Orange soude un brin de fibre optique  
(Crédit photo : Philippe Henry pour Orange)

L'ADSL qui prévalait jusque-là trouve aujourd'hui ses limites techniques et de nouvelles technologies sont en passe de le supplanter, notamment la fibre optique. On parle alors de Très Haut Débit. En effet, le FTTH (Fiber To The Home) est un nouveau réseau qui arrive jusque dans les salons.

C'est désormais de la lumière circulant dans un « cheveu de verre » qui vous permettra de vous connecter à la toile. La fibre optique supporte les usages simultanés de toute la famille (TV, surf, téléchargements, téléphonie...) avec une qualité de service inégalée, le débit pouvant monter jusqu'à 1Gbit/s.

Après les premiers quartiers de Charleville-Mézières, Villers-Semeuse et la Francheville, Orange vient d'annoncer le déploiement de la fibre à Aiglemont ainsi qu'à Montcy-Notre-Dame et Warcq. Tous les foyers et entreprises d'Aiglemont seront concernés par ce raccordement.

## Le réseau du XXI<sup>e</sup> siècle

Selon Philippe Henry, directeur des Relations avec les collectivités chez Orange, « la fibre optique est le réseau du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle va révolutionner les usages et constituer un enjeu majeur pour l'attractivité économique d'Aiglemont, aussi bien pour les citoyens que pour les entrepreneurs. Cet investissement se fera sur fonds propres d'Orange et ne coûtera rien à la commune. »

Les travaux vont débuter en 2018 par la pose de deux armoires de rue (point de mutualisation de zone) installées rue Pasteur et rue Jean-Moulin. Ensuite Orange déploiera des fibres dans les fourreaux déjà enfouis sous les chaussées et trottoirs, sans travaux de voirie. Le plan de déploiement a d'ores et déjà été présenté et validé par la mairie.

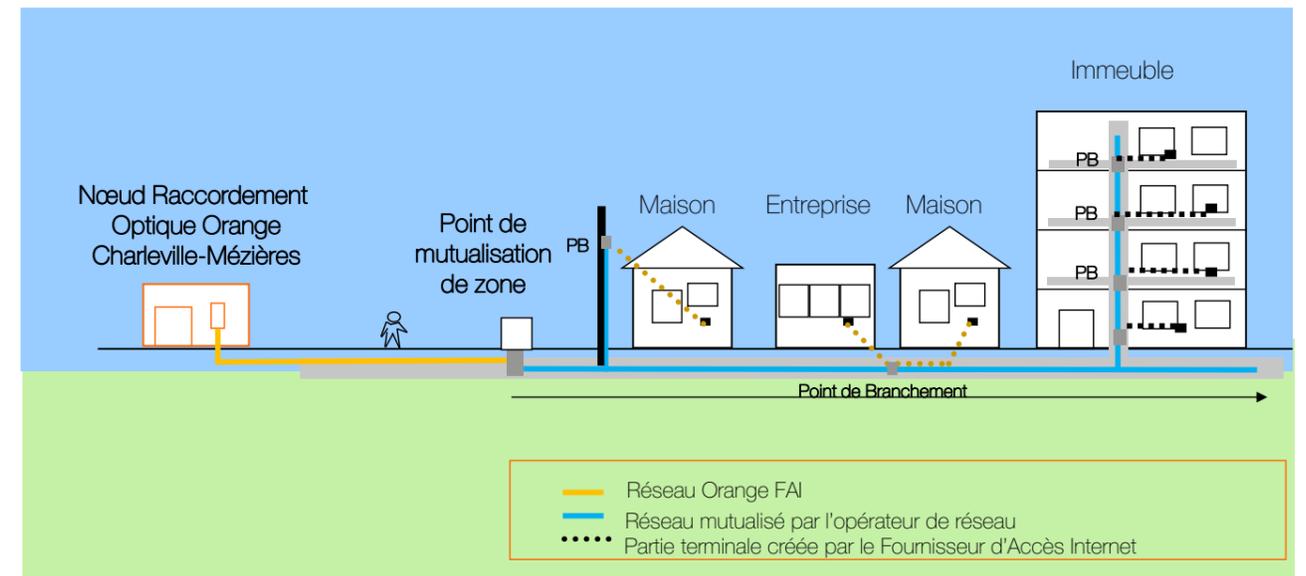
Quand le logement sera déclaré éligible, un technicien raccordera le réseau à la box de la maison après

# les foyers et les entreprises

contractualisation auprès de l'opérateur de son choix. En effet, si Orange est opérateur-dépoteur, les autres opérateurs auront la possibilité de commercialiser leur offre sur ce réseau. Si les travaux sont programmés pour

le premier trimestre prochain, les premières prises ne seront commercialisées par Orange qu'à la fin de 2018. Avec La 4G sur leurs mobiles et la fibre à la maison, les foyers aiglemontais seront bientôt ultra-connectés.

## Le raccordement de la fibre dans les foyers

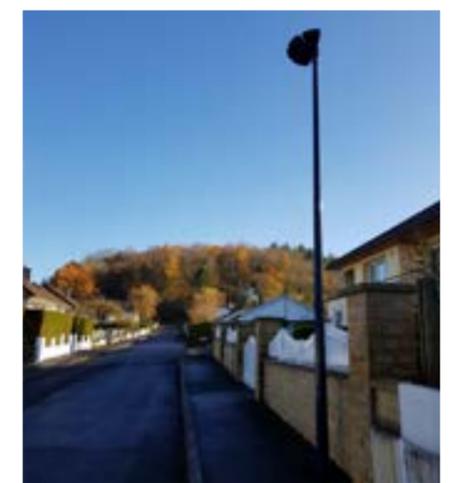


# La commune s'aménage

La modernisation de la voirie, sa mise aux normes et la rénovation de l'éclairage public se poursuivent dans les différents quartiers de la commune. Quelques exemples :



Elargissement de la rue Parmentier, à l'occasion de cessions de terrains la commune en a profité pour mettre en réserve une largeur suffisante pour la mise aux normes de la route.



Après la modernisation du lotissement Manicourt et celle du Parc Lejay, un éclairage neuf à LED a été installé dans le lotissement Les Bruyères. Outre une meilleure qualité de l'éclairage, ce sont aussi des économies financières grâce à la faible consommation des nouvelles lanternes installées.

# Modernisation et effectif...

159, c'est le nombre d'élèves que notre école a accueillis à la rentrée 2017. Ce chiffre record est dû à de nombreux facteurs dont la qualité des équipements de l'établissement.



Des tablettes offertes aux élèves de CM2.

La stabilité du corps enseignant est aussi symbolique de la qualité des conditions de travail dans notre commune. On notera seulement l'arrivée de Mme Legros. Cette enseignante débutante assure deux journées de cours par semaine, les lundis et mardis. Lors de ces deux journées l'enseignante titulaire, Mme Rigane, procède à une étude sur l'évaluation de l'usage des tablettes iPad.

La rénovation complète de l'école maternelle incluant un chauffage plus performant, des huisseries plus isolantes, du matériel informatique high tech, une adaptation des locaux aux personnes en état de handicaps et la rénovation des peintures, enfin la mise à disposition par la commune de personnel compétent, ont permis à nos enseignantes d'accueillir non seulement tous les petits de 2 ans de la commune mais aussi ceux de La Grandville. Avec cette commune voisine une convention a été signée pour accueillir ses élèves après la suppression par l'Etat de sa classe maternelle. Cette convention oblige La Grandville à financer la scolarité maternelle de ses jeunes habitants à hauteur de 800 € par an.

## Semaine de quatre jours

Enfin, ce qui doit retenir les enfants dans notre école communale, c'est le retour à la semaine de 4 jours. Suite à une demande des familles lors du dernier conseil d'école, une modification du PEDT avait déjà été proposée aux services académiques. Elle incluait une plage de NAP de 2 heures le lundi, permettant une optimisation des activités sportives. Ce projet fut remplacé, in extremis, la dernière semaine de juin après accord du conseil d'école et délibération du conseil municipal, par la suppression pure et simple de la semaine de 4 jours et demi, la commune mettant à disposition des familles un accueil périscolaire le mercredi matin. Cette modification fut acceptée par les services de l'Etat.

Notre école dispose donc actuellement de 6 classes bien équipées. Le mobilier a été renouvelé. Ces classes sont chauffées grâce à des techniques innovantes non polluantes. On peut espérer que la construction de nombreux pavillons aux Marliers permettra, dans les années prochaines, l'ouverture d'une classe supplémentaire, ce qui faciliterait les conditions d'enseignement en limitant les classes à double niveau.

# ...scolaire en hausse

## La classe nature

Si l'année 2017 fut particulière au niveau de l'organisation pédagogique de notre école, les actions qui s'y déroulèrent furent conformes à celles des autres années, même si en plus des alertes incendies obligatoires depuis longtemps, il a fallu malheureusement ajouter des exercices, obligatoires eux aussi, concernant les intrusions et les risques d'attentats. Ceux pratiqués en octobre avec la participation de parents témoins ont permis de mettre à jour les procédures qui pourraient être appliquées en cas d'intrusion dans les écoles.

Au cours de la même année scolaire, la classe nature a permis aux enfants et à leurs enseignants d'aller passer quelques jours à Moraypré. Des élus leur ont rendu visite. En effet, mesdames Carré et Smigielski ainsi que M. Pétronio leur ont apporté la galette au sucre. La prochaine classe nature aura lieu au même endroit durant la semaine du 26 au 30 mars 2018.

Une date est à retenir, le 29 juin. Ce jour-là se déroulera la fête de l'école. Les bénévoles seront les bienvenus pour assurer la réussite de la manifestation dont les bénéficiaires permettront aux élèves d'accéder à des activités ou de

participer à des spectacles parfois onéreux. En 2017, elle attira les familles pour les spectacles où nos jeunes écoliers présentèrent chants et danses appris au cours de l'année.

Ce fut aussi l'occasion pour les enfants de faire leurs adieux à Dominique Rohaut leur ATSEM, en poste dans l'école, au service des petits, depuis plus de 30 ans.

Bonne retraite Dominique !



## Les membres du conseil d'école

Les représentants des parents d'élèves élus pour participer au conseil d'école sont : Céline Boisselier, Anne-Marie Centola, Hélène Garel, Vivien Briard, Julien Lebon, Loïc Verkarre, Stéphane Simon, Laurent Campagnie, Julien Depinoy, Vincent Larosa.



Classe nature, des souvenirs inoubliables.



Les élèves de Mme Bonnanno posent devant le TBI



Comme les CE1 de Mme Redont paraissent sages !



Les PS et GS de Mme Rigane travaillent eux aussi sur un TBI



Grand soleil et bonne humeur pour les CE2 CM1 de Mme Fernandez



Gs et CP profitent de la récréation avec leur maîtresse Mme Lambert



Les grands de la classe de Mme Hascher

# Budget 2017 : dotations en

La municipalité avait promis de ne pas augmenter sa part d'impôt dans le budget 2017. Elle a tenu sa promesse dans un contexte difficile dû notamment à la baisse des dotations de l'Etat.

Les contrats de type CUI et CAE sont une création de l'Etat, pour permettre la réinsertion dans la vie active des personnes les plus éloignées de l'emploi, les jeunes de moins de 26 ans et les personnes de plus de 50 ans.

Combien de fois n'a-t-on pas entendu qu'il était inconcevable que des chômeurs qui touchent une indemnisation ne puissent se mettre au service de la Collectivité ! Et bien, c'est cela les contrats aidés.

Dans les associations et les collectivités, les contrats aidés sont des aides précieuses, notamment en période de restriction budgétaire. Les écoles les utilisent par exemple pour assurer le service dans les cantines, la garderie ou l'accompagnement des enfants en situation de handicap. « Ces contrats permettent de financer des emplois d'utilité sociale qui auraient du mal à exister autrement. »

Le coût engendré par la disparition des emplois aidés, comme dans toutes les communes, va impliquer un surcoût inévitable du prix des services. Par exemple, les normes d'encadrement des enfants imposent un nombre incompressible d'animateurs. Quels choix faire ? Augmenter les tarifs ? Augmenter la participation communale ? Mais qui va payer ?

## Suppression de la taxe d'habitation

L'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des ménages voulue par Emmanuel Macron doit entrer en vigueur par tranches, de 2018 à 2020.

Actuellement, c'est haro contre les impôts locaux et les élus locaux dans nos communes. Les gens se disent : « Si on ne paie plus la taxe d'habitation, c'est tant mieux, on y gagne ». Mais ils ne semblent plus savoir à quoi servent ces impôts locaux : financer des services comme le périscolaire, les infrastructures scolaires, l'entretien de la voirie... Tout cela a un coût.

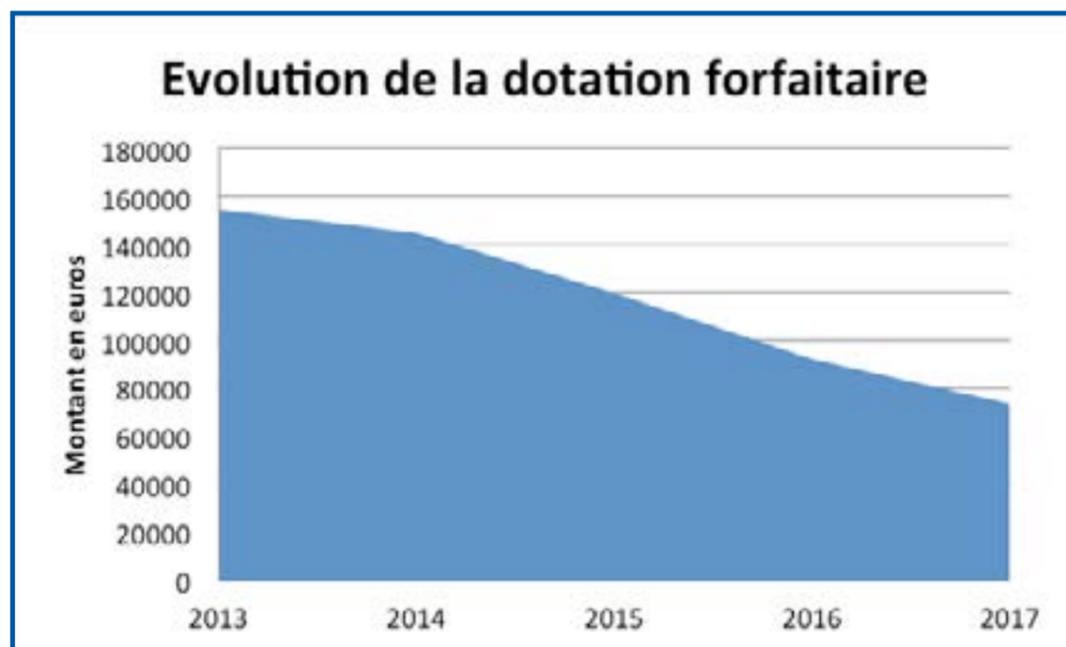
Il faut que les gens comprennent qu'en perdant des recettes fiscales, la collectivité ne peut plus assumer certains services publics. Il faut rétablir le lien entre les impôts locaux et les services publics locaux.

Certes, il est prévu une compensation par l'Etat ; mais jusqu'à quand, pendant combien de temps ? Ces quatre dernières années, nous avons eu à faire face à un désengagement sensible de l'Etat.

A ce jour nous n'avons aucune information...

## La baisse régulière de la dotation forfaitaire

En 2013, l'Etat versait à notre commune 154 756 euros de dotation forfaitaire. Pour 2017, elle est de 73 285 euros.



# baisse mais équilibre maintenu

## Des promesses tenues

Taxe foncière 2017 sur le bâti :

Pour notre commune : 28,82 % soit 0 % d'augmentation

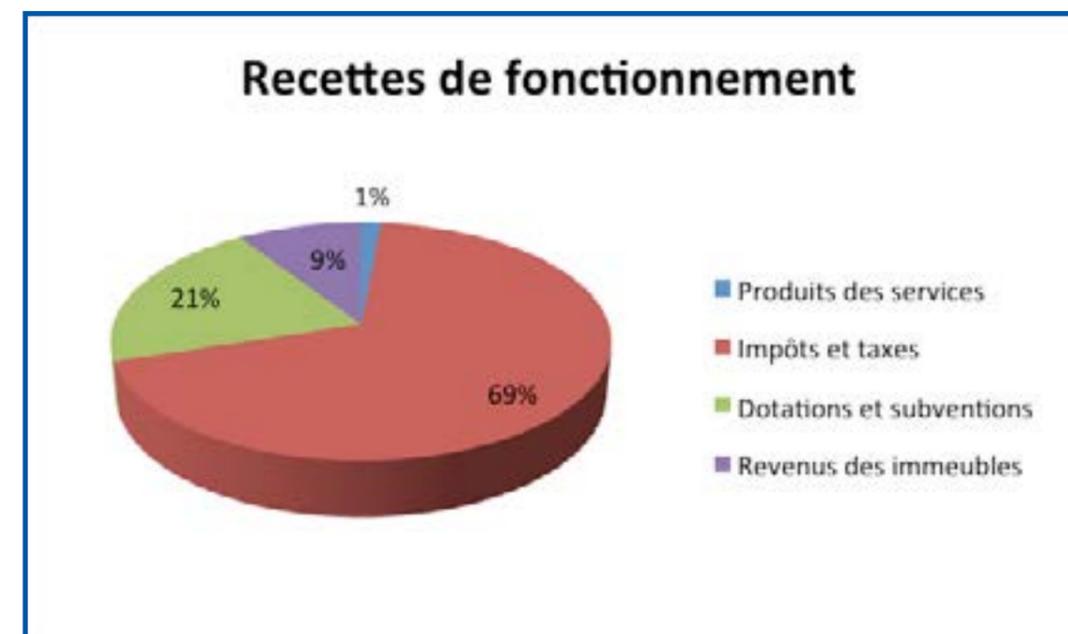
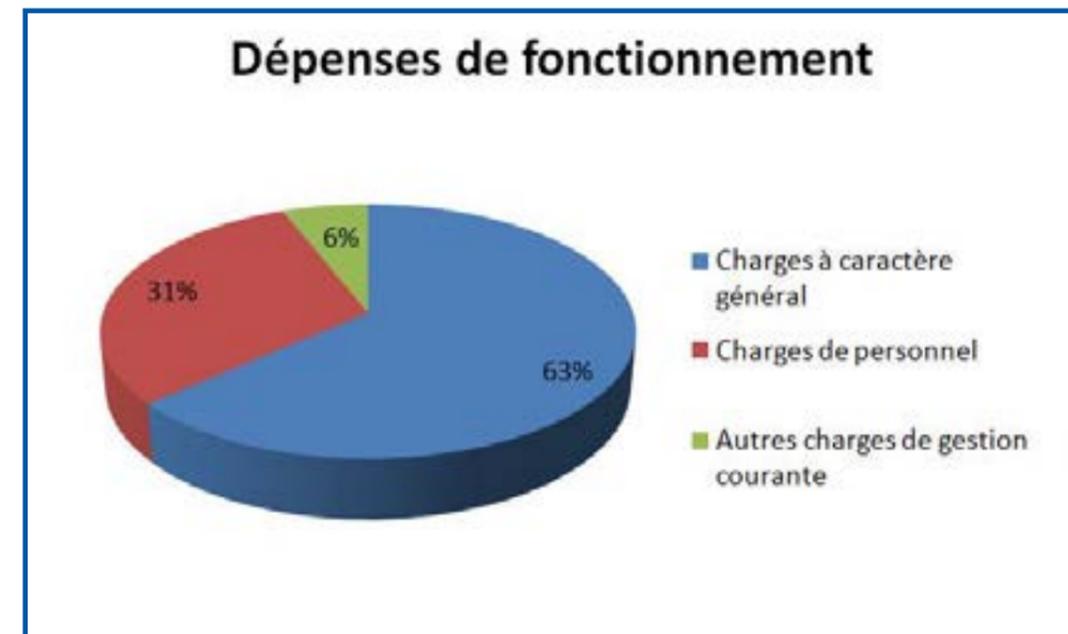
Pour l'agglomération : 0,253 % (0,116 % en 2016) soit + 118,10 % d'augmentation.

Pour le département : 23,33 % (21,25 % en 2016) soit + 9,79 % d'augmentation.

En conclusion : une très forte augmentation du Conseil Départemental, et une nouvelle année sans aucune augmentation de la part communale comme promis lors des dernières élections.

## BUDGET 2017

Un budget à l'équilibre de 1 700 000 € en fonctionnement réparti de la façon suivante :



Et de 690 000 € en ce qui concerne l'investissement.

# L'accueil des enfants en périodes scolaires et extrascolaires

Service municipal né le 1<sup>er</sup> janvier 2008, par la reprise des activités de l'association LARA, le Service Enfance gère l'accueil des enfants de 3 à 12 ans aussi bien sur le temps périscolaire que sur le temps extrascolaire pendant les petites et grandes vacances.

Déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, le Service Enfance se doit de respecter les normes d'encadrement et le niveau de qualification de son personnel.

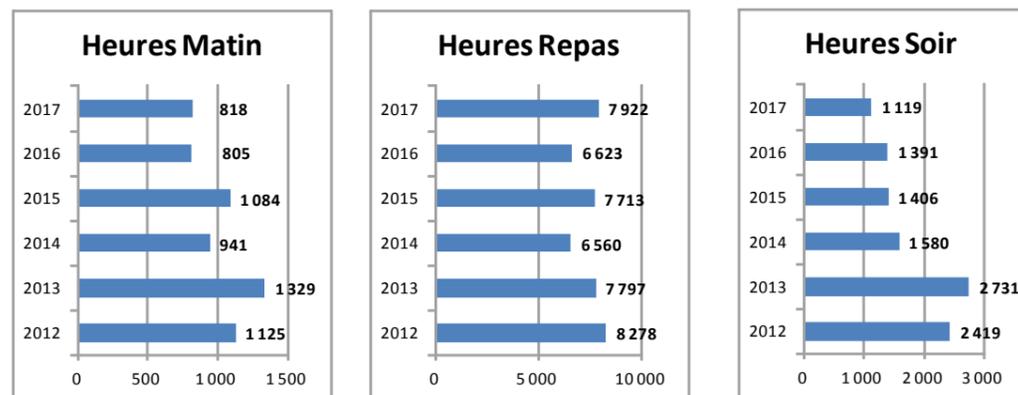
Le Service Enfance est également lié auprès de la Caisse d'Allocations Familiales par un contrat d'objectifs et de cofinancement qui, en fonction du niveau de réalisation des objectifs annuels, permet de recevoir un financement annuel de 13 123 € maximum de la part de cet organisme.

**L'accueil périscolaire**, depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, fonctionnait dans la commune les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 15 à 18 h 30 et le mercredi de 7 h 15 à 13 h 30 (jusqu'au 8 juillet 2017).

Le graphique des données en heures de janvier à septembre des six dernières années des heures du matin (7 h 15 à 8 h 30), des repas du midi et des heures de fin d'après-midi nous donne des indications significatives :

- Les résultats globaux de 2017 retrouvent le niveau de 2015 et progressent de près de 12 % par rapport à la même période de 2016,
- La tendance à la baisse sur les heures du matin et du soir depuis 2012 est durable avec une accentuation de la baisse sur les heures du soir (-19.6 % par rapport à 2016 qui était déjà la donnée la plus faible de la période 2012 à 2016),
- Les repas du midi sont en forte progression sur la période 2017 (+19.6 % par rapport à 2016) et retrouve presque le niveau de l'année 2012.

Données de janvier à septembre en nombre d'heures



Il y a de la joie avec l'association LARA.

Tout est fait pour que les enfants se sentent à l'aise au restaurant scolaire.



**L'accueil extrascolaire** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement ALSH) se déroule pendant les petites vacances (février, Pâques et la Toussaint) et pendant les grandes vacances (juillet et pré rentrée scolaire). Les enfants sont accueillis sur la journée de 8 h 30 à 17 h 30. Un accueil à partir de 8 heures est possible en cas de besoin.

Le graphique des données en Jours Enfants des différents ALSH depuis 2012 montre ceci :

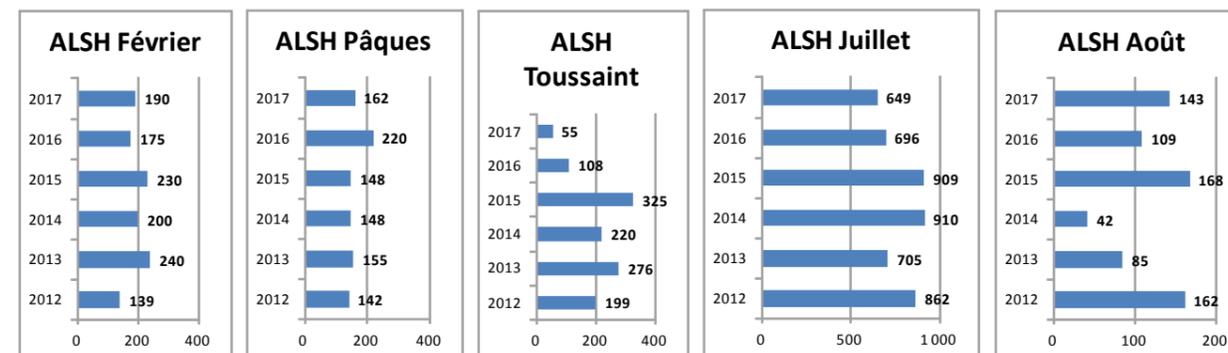
- L'ALSH de février et celui de Pâques sont globalement équivalents sur les six années,

- L'ALSH de juillet est en baisse importante sur les deux dernières années,

- L'ALSH de pré rentrée scolaire est très fluctuant,

- L'ALSH de Toussaint est en forte chute sur les deux dernières années (il est à noter que pour la première fois le Service Enfance a été obligé de fermer une semaine complète pour l'ALSH Toussaint de 2017, faute d'un nombre d'inscrits suffisant).

Quelques chiffres de fréquentation





### Les NAP

Les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) ont vécu. Depuis la rentrée 2013, Aiglemont, comme toutes les communes françaises, avait adopté la semaine scolaire de 9 demi-journées avec le mercredi matin travaillé.

Cette organisation permettait aux enfants de profiter d'activités post scolaires d'une heure, trois après-midi par semaine (les NAP), la quatrième après-midi étant consacrée au soutien scolaire. Cette organisation devait être conforme au PEDT (projet éducatif de territoire).

Lors du troisième conseil d'école, début juin, il avait été décidé de modifier le PEDT pour que le lundi les enfants bénéficient de 2 heures d'activités, ce qui leur permettait d'accéder aux équipements sportifs communaux.

Fin juin le nouveau ministre de l'Education nationale a décidé de permettre aux communes qui le souhaitent d'obtenir un régime dérogatoire et de revenir à 4 jours à condition de mettre en place un système d'accueil des enfants le mercredi matin. La commune a donc demandé et obtenu cette dérogation.

### L'année 2018

Une évolution raisonnable des tarifs est toutefois à envisager. C'est le principe qui a été retenu depuis la mise en place du Service Enfance comme le prouve le graphique ci-contre.

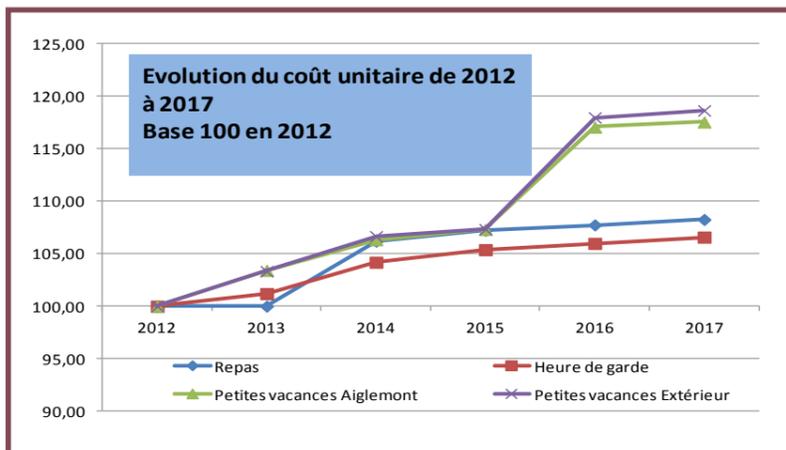
La forte progression du coût de la journée ALSH, aussi bien pour les Aiglemontais que pour les enfants extérieurs, s'explique par la mise en place d'un tarif différencié en fonction de la rémunération de la famille et du nombre d'enfants inscrits au Service Enfance. Le graphique porte sur les données

concernant un enfant d'une famille avec un revenu supérieur à 2 100 € mensuel (coût journalier de 12,05 € pour le tarif Aiglemont et 17,80 € pour le tarif Extérieur).

### Quelques rappels

La facturation du périscolaire est mensuelle. Elle est transmise par mail lorsque la famille a communiqué son adresse. Cette facturation est à régler sous huitaine. Une relance est effectuée, depuis le mois de novembre 2017, quinze jours après le premier envoi.

Depuis novembre 2017, le prévisionnel du mois suivant est joint avec la facturation et doit être remis au plus vite pour permettre au Service Enfance de préparer les commandes et d'assurer le repas à chaque enfant présent.



**Le Safran des Ardennes**

**Les Safranières d'Aiglemont**

Production de Safran, Ail des ours et produits dérivés

Visite par groupe sur réservation  
(à partir de 8 pers. min.)  
en téléphonant au 06 62 88 89 95

Ateliers culinaires sur réservation  
(à partir de 3 pers.)

Vente de bulbes (été)

**Le DAYART**  
Copier - Fax - Imprimerie - Location - Concessionnaire 03 24 33 13 44

**MULTIFONCTIONS  
N&B - COULEURS  
FAX - IMPRIMANTES  
CONTRATS DE MAINTENANCE  
MOBILIERS DE BUREAUX**

**Tony DANTIER**  
Port : +33 (0)6 76 03 26 34  
Fixe : +33 (0)3 24 33 13 44

**12 Rue du Grand Ban 08000 LA FRANCHEVILLE**  
mail : contact@etspayart.com

**ORTHOPÉDIE DU PÔLE SANTÉ**

11 rue Marcel DORIGNY Tél : 03 24 33 16 04  
08090 AIGLEMONT Fax : 03 24 59 92 87

à votre service :  
**Mme PINOT Véronique**

Diplômée d'orthopédie par  
L'Université de Pharmacie  
de Reims

**du lundi au vendredi  
8h30 - 12h 14h - 19h**

**Samedi  
9h - 12h**

**LEADER FRANÇAIS**  
des entreprises du paysage

**idverde**  
CRÉER ET ENTREtenir LE PAYSAGE

**Agence de Charleville**  
Route de Belval - 08000 WARCQ - Tél. : 03 24 52 95 61  
idverde.com

# Val de Rutz à la conquête de nouveaux chantiers

Nichée au milieu des pins, légèrement en retrait de la rue Saint-Quentin, la SARL Val de Rutz crée et travaille sans tambour ni trompette. « *Nous sommes ici dans les bois et n'avons aucune intention d'aller nous installer dans une zone industrielle* » insiste le gérant Yves-Marie Debonneville.



Yves-Marie Debonneville : « *Nous continuons à faire la plantation de gazon mais nous cherchons des chantiers plus techniques* »

Cette discrétion dans le village d'Aiglemont ne freine pas le rayonnement de cette entreprise sur le plan départemental et régional. Et pour cause : ses activités sont multiples. M. Debonneville les égrène avec le sentiment d'avoir choisi le bon créneau : entretien des espaces verts, des bases de loisirs, travaux de fauchage, de débroussaillage, d'élagage, plantation de gazon et d'arbres. L'aménagement des aires de jeux est surtout l'activité qui la fait sortir des Ardennes pour gagner des marchés dans le quart nord-est de la France.

« *Nous faisons beaucoup d'études et nous essayons toujours les nouveaux procédés pour optimiser le travail* » confie le gérant de Val de Rutz. La fabrication du mobilier urbain comme à Aiglemont, la fabrication et la pose des portails, l'installation des clôtures et des serrures, témoignent de la volonté de ce chef d'entreprise de 34 ans de toujours créer pour s'adapter à l'évolution des chantiers.

A sa naissance il y a 14 ans, la SARL Val de Rutz était une entreprise d'espaces verts. « *On a commencé par des choses simples telles que l'entretien de tout le patrimoine bâti dans les Ardennes* », rappelle Yves-Marie Debonneville. « *Petit à petit, nous nous sommes orientés vers le marché public et donc un peu technique. Nous continuons à faire la plantation de gazon mais nous cherchons des chantiers plus techniques.* »

## Des toitures végétalisées

Cette nouveauté a conduit l'entreprise vers la création. Au cœur de celle-ci, l'aménagement urbain. « *C'est souvent lié à l'activité des travaux publics. Quand les TP refont des rues ou des sites, nous intervenons après eux pour mettre en valeur ces réfections en implantant soit des gazons, soit des arbres ou arbustes* ».

Toujours en aménagement urbain, la SARL fait de plus en plus des toitures végétalisées sur du bâti. Cette activité est en plein développement. Avec une vingtaine de salariés, l'entreprise travaille toujours à la diversification de ses activités.

« *La mécanisation et le suivi de haute technologie nous permettent d'optimiser au maximum ce que nous faisons* » précise M. Debonneville qui, avant de mettre en place de nouveaux procédés, consacre beaucoup de temps aux études, aux tests et aux essais. Ainsi en est-il de la serrurerie-métallerie qui s'ajoute à l'entretien forestier. Pour le dirigeant de Val Ruz, la diversification de l'activité est le garant de la longévité et du développement de son entreprise.



# Le défi d'une Dame de... pierre

Détermination, polyvalence, optimisme, tel est le triptyque qui constitue le socle de l'activité de Céline Poix, responsable d'agence des Maisons Pierre. « *Notre devoir est d'accompagner des clients dans la réalisation de leur projet de construction, depuis l'acquisition du terrain jusqu'à la remise de clefs* ».

La Carolomacérienne a préféré installer son entreprise de construction de maisons de basse consommation à Aiglemont. La raison : « *C'est un village très dynamique, très joli, qui touche Charleville-Mézières et qui n'est pas très loin de Sedan et de Reethel* ». Pourquoi aller chercher loin ce que l'on peut trouver tout près ! « *Nous faisons travailler les entrepreneurs de notre secteur et non des Parisiens* », renchérit Pascal Malvy, chef des travaux.

Comme lui, la responsable d'agence tient à cette proximité géographique comme à la prune de ses yeux. Avec les entrepreneurs ardennais, la jeune femme crée une relation de confiance indispensable pour la réalisation et la livraison des chantiers dans les délais impartis. Savoir gérer des situations imprévisibles liées par exemple aux intempéries, intervenir rapidement pour trouver une solution à un problème rencontré sur un chantier, militent en faveur de cette confiance.

## « Une équipe soudée et polyvalente »

Céline Poix connaît bien l'immobilier. Elle considère ce secteur comme la suite logique de son ancienne activité professionnelle. Quand elle était banquière, elle travaillait dans le service de prêts. Le contact avec le public qui empruntait de l'argent pour construire des logements faisait partie de son quotidien. Après plusieurs années

à ce poste, Mme Poix a commencé à trouver « *le système bancaire de plus en plus ennuyeux. Et les clients de plus en plus insatisfaits.* »

Fort de cette expérience, elle a donc décidé de donner une nouvelle orientation à sa vie. En mai dernier, elle a créé son agence rue Marcel-Dorigny. Avec ses six collaborateurs, Céline Poix travaille au renforcement de son implantation dans la commune et dans les Ardennes. « *Tout le monde est commercial ici* » sourit-elle. « *C'est une équipe soudée et polyvalente qui travaille dans ce bâtiment que la mairie nous avait aidé à remettre en état et dont nous sommes locataires* ».

De son bureau, elle voit l'avenir avec optimisme. Perspicace, elle constate même un léger frémissement dans l'immobilier. « *Aujourd'hui encore, il est facile d'investir dans la pierre* ». Le prêt à taux zéro est le levain de cette reprise d'activité. Seule femme dans les Ardennes à diriger une agence de ce genre, la Dame de...pierre se montre déterminée à relever le défi : « *Changer de métier me redonne la pêche. Ici, nous travaillons à la construction des maisons témoins, représentatives de Maisons Pierre. Notre devoir est de tout faire pour qu'à la fin des travaux les clients soient vraiment contents* ».



Le siège de la société implanté rue Marcel Dorigny.



## Le pôle de santé au complet

Créé en 2008, à l'initiative de la commune, le pôle de santé d'Aiglemont ne cesse de prouver son utilité et son efficacité. En effet, il accueille à ce jour deux médecins, deux kinésithérapeutes, une orthophoniste, deux psychologues, quatre infirmières, une diététicienne, deux ostéopathes, une sophrologue et une pharmacie.

Quand l'idée est venue en 2006 devant l'annonce de la fermeture prochaine de l'unique cabinet médical, faute de repreneur, le maire et son équipe municipale ont fait

preuve de réactivité et d'anticipation. Une démarche qu'aujourd'hui nombre de collectivités nous envient devant la situation critique de pénurie d'offre de santé que connaît notre département et ceux de nos voisins.

Grâce à un effort conséquent pour notre collectivité propriétaire des bâtiments qu'elle loue aux professionnels, nous pouvons aujourd'hui encore apporter une large offre de santé au bénéfice de nos concitoyens et des résidents des communes voisines.

**Esch  
Matthieu**



**COUVERTURE ZINGUERIE**

3, rue Jean Macé  
08090 AIGLEMONT  
06 77 51 94 39



## Le Classic'Ô au cœur du village

Une nouvelle enseigne, Le Classic'Ô, vient de s'installer au cœur du village, comblant le vide laissé par la fermeture du Proxi il y a un an. En effet, il était triste de voir cette vitrine « aveugle ». C'est justement cette vitrine qui a attiré les frères Meddour.



Le nouveau commerce anime le centre d'Aiglemont.

Karim et Nadir Meddour possédaient un magasin de vêtements rue Bourbon à Charleville-Mézières. Ils ont souhaité ouvrir un commerce de restauration en association avec un de leurs cousins qui tenait précédemment une pizzeria, la Scudéria, dans le Faubourg de Pierre. Devant le nombre élevé de ce type d'établissement au centre-ville, et après une étude de marché, ils décidèrent de chercher en périphérie l'endroit idéal pour créer un restaurant. C'est à Aiglemont, géographiquement bien placé, qu'ils ont trouvé ce qui leur convenait.

Entamés en juillet 2016, les travaux ont duré six mois. Il faut dire qu'ils ont profité de circonstances favorables puisqu'ils ont bénéficié de la vente à des prix intéressants d'une bonne partie du matériel du restaurant Flunch de Sedan. Cependant tout l'équipement concernant la fabrication de kebab est neuf. Une chambre froide répondant aux normes a été installée dans l'ancienne réserve du Proxi. Une cloison a été créée, la peinture refaite, un bar installé.

La restructuration de la surface en deux cellules a d'abord permis l'ouverture d'une épicerie, qui malheureusement n'a pas répondu aux attentes des propriétaires. C'est donc une salle de restaurant de 20

couverts qui a pris place dans ce qui fut jadis le café de la jeunesse. Les jeunes restaurateurs ont d'ailleurs souhaité rappeler le souvenir du bon vieux temps en installant des photographies anciennes de la commune.

La clientèle locale a d'ailleurs répondu présent et ils sont nombreux les gens qui viennent chercher ou qui se font livrer pizzas, hamburgers ou kebabs. Ils pourront maintenant venir les manger sur place dans de bonnes conditions de confort.

Karim et Nadir qui avaient déjà fourni en boissons la kermesse de l'école, sont prêts à s'investir dans d'autres manifestations communales.



La place de la mairie et le café de la jeunesse dans les années 50.

## « L'Essai » refait surface

Deux ans après la publication de la bande dessinée, « L'Essai » par Nicolas Debon, un autre auteur s'est intéressé à la colonie libertaire de Gély.

Fabian Maray, originaire de Charleroi en Belgique, a écrit un roman inspiré directement de « L'Essai ». Le titre : « Des fenêtres sans mur ».

Le samedi 24 juin 2017, il a été reçu dans notre commune pour présenter son livre. Pour l'occasion, Nicolas Debon est revenu lui aussi à Aiglemont. Une table ronde réunissant ces deux auteurs ayant abordé le sujet chacun avec une approche différente, a permis de mieux cerner le personnage de Fortuné Henry, homme complexe et grand communicant.

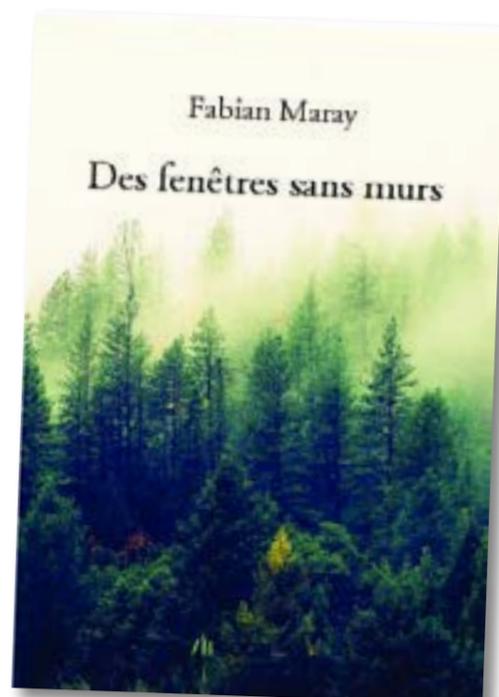
Le public convié à la salle Heinsen a pu faire dédicacer ses livres par les auteurs et satisfaire sa curiosité devant l'exceptionnelle exposition de la collection privée de Philippe Decobert.

Cette collection qui s'enrichit encore régulièrement est la plus aboutie sur le sujet.

L'histoire de « L'Essai » ne s'arrête pas là. Le mercredi 11 octobre, une journaliste de France-Culture est venue faire une interview des spécialistes locaux : Philippe Decobert et Stéphane Collignon (voir la page suivante). Ce reportage sera diffusé la première semaine de janvier 2018.

Un film évoquant le mouvement anarchiste de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> est également en postproduction et la colonie du Gély y sera évoquée.

Nicolas Debon continue de s'intéresser au sujet et poursuit ses recherches sur le personnage énigmatique de Fortuné.



Couverture du roman de Fabian Maray

Il a retrouvé récemment l'avis de décès de ce dernier en région parisienne.

Plus d'un siècle après son extinction, «L'Essai » refait de plus en plus surface, sort de l'oubli et on n'a peut-être pas fini d'en parler...Et d'Aiglemont non plus par la même occasion.

Fabian Maray et Nicolas Debon ont dédicacé leurs livres après avoir animé une table ronde.



## Notre commune sur les ondes de France Culture



La colonie libertaire « L'Essai » était dirigée par Fortuné Henry.

Le mercredi 11 octobre, le maire a accueilli une équipe de journalistes de France Culture venue préparer une série d'émissions dont une consacrée à la Colonie Libertaire « L'Essai » installée à Aiglemont de 1903 à 1909.

La journaliste Marie Charton avait bien préparé son dossier et les éléments fournis par Dominique Petit, Ardennais spécialiste de l'Anarchie, et Stéphane Collignon, Aiglemontais passionné par cet épisode, ont permis de réaliser un travail qui sera diffusé le mercredi 3 janvier 2018 de 17 à 18h sur cette station de radio, dans l'émission « La série documentaire ».

Durant les six années d'existence, cette colonie communiste dirigée par Fortuné Henry laisse encore aujourd'hui beaucoup d'interrogations et fait l'objet de travaux de recherche permanents.

Un groupe de passionnés met d'ailleurs en commun le fruit de ses recherches et devrait produire un nouveau livre sur ce thème. En attendant nous avons appris la réalisation d'un long métrage intitulé « Vivre l'Anarchie » dont le réalisateur Michel Mathurin devrait réserver la primeur aux Aiglemontais en raison d'un chapitre dédié à Fortuné Henry.

## Le grand écran en plein air

Le mois d'août ne fut pas, il faut le dire, particulièrement chaud ni ensoleillé. Cependant, surprise pour la journée du 22 août, le soleil a brillé dans le ciel, mais aussi dans le cœur des bénévoles du Comité des fêtes et de loisirs.

La séance annuelle de cinéma en plein air dont la date avait été fixée dès le mois d'octobre précédent a, ce jour-là, bénéficié d'une météo particulièrement favorable.

Ce fut un succès, avec une température douce et un film tout public sélectionné avec soin par les membres du CDF, « Belle et Sébastien, l'aventure continue », projeté à la tombée de la nuit.



Le site choisi est le terrain de football, un lieu tout à fait adapté à la projection.

Le barbecue servi à chacun au prix plus que raisonnable de 1 € la part, l'animation karaoké qui a réjoui petits et grands, ont contribué à la réussite de cette soirée qui a marqué la fin des vacances.

La date du 28 août est déjà retenue pour la projection de 2018. Le choix du film se fera en mars dès que la liste de notre distributeur paraîtra.

Gageons que le film saura encore cette année convenir à tous.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : NOUVEAUX JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

La bibliothèque municipale d'Aiglemont vous accueille désormais le lundi de 16 à 18h, le mercredi de 16 à 18h et le samedi de 10 à 11h30.

Ouverte à tous, son adhésion est gratuite et elle vous convie dans le monde enchanté de la lecture.

Romans, documentaires, bandes dessinées, CD, livres pour les ados, les plus jeunes et même les petits.

N'hésitez pas, adhérents ou non, à venir partager un café dans notre nouveau petit salon de lecture. Des revues seront à votre disposition et nous pourrons échanger en toute convivialité. Votre bibliothèque est un rendez-vous culturel mais aussi un lieu d'écoute et de partage. A vous d'en faire votre zone de confort et de réconfort.



## Notre village toujours bien fleuri



Les récipiendaires ont été reçus en mairie et encouragés par le maire.

Lors du concours Villages Fleuris, Aiglemont a conservé ses 3 Fleurs et a remporté le prix « Coup de Cœur du Jury ». Une manifestation régionale a eu lieu à Reethel le vendredi 13 octobre et une départementale s'est déroulée à Renwez le 17 novembre au cours de laquelle un gîte à insectes nous a été remis.

Il convient de rappeler l'entretien régulier du jardin de Curé et du Jardin du OUI (unique dans les Ardennes) afin d'assurer un environnement favorable à votre bien-être. Nous espérons votre accompagnement et votre soutien dans une démarche participative afin d'améliorer l'image de notre commune.



1<sup>er</sup> prix catégorie façades fleuries



1<sup>er</sup> prix catégorie maisons, cours ou jardins

### PALMARES DU CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

#### Catégorie façades fleuries :

1. Sandrine Lurot (6 rue du Docteur Roux)
2. Edith Dussard (22 rue des Charrons)
3. Françoise Thiry (4 rue Joillot-Curie)

#### Catégorie maisons, cours ou jardins :

1. Colette Autier (2 rue Marcel-Dorigny)
2. Philippe Posta (4 rue Paul-Verlaine)
3. Colette Pruvot (110 rue de Saint-Quentin)

**Prix d'honneur :** Jean-Claude Paradon (rue de la Vigne)



Prix d'honneur

## Le fauchage devient raisonné

A Aiglemont, il fait aussi bon vivre pour de nombreux invertébrés, micromammifères et végétaux divers... En effet, depuis l'été 2017, la commune a adopté le fauchage raisonné de ses talus et bordures de routes.

Certains habitants nous ont interrogés sur ce qu'ils qualifient de manque d'entretien des talus longeant les rues de notre commune. Qu'ils soient rassurés. Il ne s'agit pas d'une pénurie de maître ouvrier ou des pannes de machines, mais d'un choix délibéré de la municipalité.

En effet, Aiglemont s'est engagé depuis plusieurs années dans une nouvelle technique d'entretien et a obtenu une certification « zéro phyto ». Cette démarche a abouti à l'arrêt total d'utilisation de désherbant et d'insecticides si souvent décriés comme extrêmement dangereux. Avec les techniques alternatives que les agents municipaux, formés et habilités, utilisent (désherbage thermique à la vapeur, binage manuel, arrachage...), nous sommes entrés dans la technique du fauchage raisonné.

La rue Condorcet et l'avenue Rimbaud ont fait l'objet de cette nouvelle méthode d'entretien qui s'inscrit dans une démarche de développement durable menée par la commune depuis 2001.

Elle consiste en la modification du calendrier de fauchage qui, dorénavant, est effectué une fois par an contre près de 10 auparavant. Cette fauchaison est réalisée tardivement, courant octobre, pour laisser la possibilité à la faune et à la flore de se développer. De nouveaux panneaux « Fauchage raisonné... » jalonnent le village.

### De nouvelles espèces de fleurs

Veiller ainsi à l'entretien régulier des bords de routes présente plusieurs intérêts : offrir un espace refuge à de nombreuses espèces animales et végétales, ralentir l'érosion des talus, faire une économie de carburant, limiter le rejet de carbone...

Force est de constater qu'avec du bon sens, on peut agir à tous les niveaux pour un environnement de meilleure qualité.

Cette année encore, la Commission Cadre de Vie s'est efforcée de maintenir son objectif principal : « Aiglemont, une commune agréable à traverser, à regarder, à vivre... » Pour ce faire, les membres de cette commission et bien sûr les agents municipaux s'activent à entretenir et embellir notre environnement quotidien, facteur fondamental de cohésion sociale.

Tout au long de l'année, les événements du calendrier sont mentionnés de différentes manières : les sapins pour les fêtes de fin d'année, le fleurissement des parterres, l'installation de vasques et de jardinières pour le printemps.

Par ailleurs, des espèces nouvelles sont bien appréciées : les *Salvia Patens* (fleur bleue) aux abords de la mairie, les



Une nouvelle distinction pour la commune.



Des panneaux comme celui-ci, créés par Jean-Claude Paradon, jalonnent le village.

*Ipomée* (feuillage vert vif) sur l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique et les *Pennisetum* (graciles graminées ornementales à épis).

Ces embellissements doivent plaire et susciter des envies. La preuve : la disparition d'une vasque fleurie déposée sur la chaise, place de la Mairie, et disparue le lendemain de son installation ! Rappelons que les décors installés dans le village sont là pour le plaisir des yeux mais ne doivent pas être emportés...

## Un nouveau maire au Conseil Municipal des Enfants

Ils étaient nombreux à être élus, mais les membres du CME (Conseil Municipal Enfants) eurent quelques difficultés pour assister aux réunions lors de la première année de leur mandat. Huit membres étant encore élus pour un an, de nouvelles élections ne furent pas organisées en 2017. Cependant, un nouveau maire a été élu, en l'occurrence Luke Hazard. Son adjointe est Anna Vincent.

C'est le samedi matin que se réunissaient les jeunes du CME. Ces réunions dont la fréquence était mensuelle posaient quelques problèmes aux familles qui devaient composer avec les activités du week-end.

A la rentrée 2017, un nouveau planning a été proposé. Les réunions se dérouleront avec la même fréquence le



mardi soir de 18 à 19 heures. Elles seront plus compatibles avec l'emploi du temps des jeunes qui n'ont plus classe le mercredi matin.

En 2017 les élus ont cependant été actifs dans notre commune en étant présents lors des manifestations patriotiques. Ils ont aussi participé au nettoyage de l'espace Raymond Avril avant la chasse aux œufs, aidé à la tenue des stands de l'association « Faisons du sport contre le cancer » et de « Solidarité Aiglemont Bohicon ».

Des projets sont en cours pour 2018 comme la recherche de sécurité aux abords de l'école et la fin des commémorations de la Grande Guerre.

Aux nouveaux élus nous souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

## Du changement chez les anciens combattants



Passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président.

La section des anciens combattants vient de procéder au changement de porte-drapeau.

Cette fonction de représentation est confiée à Alain Piart.

Dernièrement le président de la section Jean-Marie Oudinet a souhaité mettre fin à ses fonctions. Il l'avait déjà annoncé lors de l'assemblée générale de janvier 2017. Aussi Yves Grizou vient d'être élu lors de l'assemblée générale du 16 décembre. L'association exprime donc sa reconnaissance à Jean-Marie pour son engagement durant ces années à la tête de la section et aussi à son épouse qui l'a épaulé.

Souhaitons au nouveau président de réussir à fédérer toutes les personnes ayant participé à des conflits, à des opérations extérieures ou accompli leur service national au titre des soldats de France.

### ETRE PORTE-DRAPEAU : UN HONNEUR

Dans chaque cérémonie patriotique, un protocole est respecté. Il concerne la remise des gerbes, l'appel des morts suivi de la minute de silence, et la cérémonie se termine par le discours du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants lu par le Maire ou un Adjoint le représentant et celui du président de l'Association des Anciens Combattants. Ces manifestations sont toujours accompagnées par deux porte-drapeaux, celui qui représente l'Association et celui qui représente la Commune.

Les porte-drapeaux sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement, lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

Refuser comme l'a fait Jean-Pascal GERARDIN, conseiller municipal, lors de la cérémonie du 5 décembre dernier, invoquant le motif qu'il n'est pas indemnisé, de porter le drapeau bleu blanc rouge, est un affront fait à nos couleurs et à nos morts. Cette attitude n'est pas digne d'un élu qui se veut représentant de ses concitoyens.



## Hommage au soldat Edouard Gueury

La cérémonie du 11-Novembre fut l'occasion pour la commune d'Aiglemont de rendre un hommage particulier à Edouard Gueury. Cet enfant du village est mort il y a 100 ans, plus précisément en janvier 1918. Soldat sur les terrains militaires du monde entier, il avait consacré la majeure partie de sa vie à défendre notre pays.

Ayant fait valoir ses droits à la retraite en 1913, il pensait enfin construire une famille, puisque cette année-là il s'était marié. Malheureusement dès 1914, le destin en décida autrement. Les trois ans de la guerre furent pour lui un long calvaire, car il fut atteint rapidement de tuberculose, maladie contractée probablement dans la boue des tranchées, mais aussi peut être aggravée par les séquelles de sa vie sous les tropiques.

Son nom n'avait pas été mis à l'honneur par la commune en 1921 lors de l'érection du monument aux morts. Pour

quelle raison ? Nous ne le saurons jamais. Ce qui est sûr c'est que l'oubli est réparé puisqu'une plaque à son nom vient d'être accolée sur la stèle.

Entourés par leurs camarades de l'école, par les anciens combattants et par de nombreux habitants d'Aiglemont, Luke Hazard, maire du conseil municipal enfant et son adjointe Anna Vincent ont dévoilé la plaque de marbre. D'autres jeunes ont lu des poèmes et des textes pleins d'émotion. Pour sa part, le maire Philippe Decobert a retracé les grands moments de la vie de ce héros oublié.

Bien qu'elle se soit déroulée sous une pluie battante, cette cérémonie, la dernière présidée par Jean-Marie Oudinet, laissera à tous le souvenir d'un moment particulier. La participation de nos jeunes, qui ont déposé des roses sur la tombe de Xavier Brunner et sur le carré militaire anglo-canadien, a été très appréciée par leurs aînés.

## La bonne gestion des actions sociales

Le CCAS est installé au 8 rue Victor-Hugo à Aiglemont. Il est volontairement séparé de la mairie pour permettre une plus grande discrétion. Le CCAS est constitué de douze membres dont 6 ne sont pas élus. Philippe Decobert en est le président et Maryvonne Doyen la vice-présidente.

Le CCAS se réunit une fois par mois ou plus si nécessaire et traite environ une trentaine de dossiers par an. Il s'agit souvent de demandes d'aide financière pour aider au paiement de facture d'eau ou d'électricité ou des retards de paiement de loyer. Mais toute demande, quel qu'en soit le motif, est examinée. Madame Doyen prépare le dossier de demande d'aide financière et le soumet à la commission du CCAS où le vote est fait à main levée. Sauf cas exceptionnel, le CCAS ne délivre un secours qu'une fois par an et par personne.

Le CCAS s'occupe également des colis de Noël et du repas des anciens. De plus les personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables peuvent prétendre à une réduction

une fois par mois sur une carte de 10 transports urbains. Peuvent également y prétendre les personnes qui sont à la CMU ou qui ont une carte d'invalidité ou une allocation adulte handicapé ou une invalidité de la caisse.

Le CCAS peut également aider au financement du permis de conduire d'un jeune ou d'une personne au chômage, à la recherche d'un emploi. On peut également accorder des aides pour permettre à des enfants de partir en vacances. Le CCAS finance toute forme d'aide en fonction évidemment des revenus des personnes. Ce service est ouvert à toute personne habitant Aiglemont et désireuse d'obtenir un simple renseignement ou une aide pour constituer un dossier.

Madame Doyen assure également la coordination avec les différents acteurs sociaux. Elle tient une permanence chaque jeudi après-midi mais peut donner un autre rendez-vous. Il suffit de l'appeler au 06 87 99 23 68.

## Quand Annie rencontre Fanny

Ils ont entre 35 et 50 ans environ. Ils ont fréquenté notre école communale. Ils gardent un souvenir ému de leur maîtresse de CE2. Ils sont aussi nombreux, les Aiglemontais qui, conduisant leurs bambins rue Jean-Macé, rencontrent celle qui leur fit classe il y a plus de 25 ans.

Annie Lecuire est arrivée dans notre commune dans les années 70. Elle venait de Nouzonville où elle avait enseigné à l'école du Centre. Elle a formé bon nombre d'Aiglemontais. Cette mère de 3 filles a fait valoir ses droits à la retraite dès l'âge de 53 ans. Depuis, quand elle ne s'occupe pas de ses petits-enfants, et pendant les beaux jours, elle va titiller le cochonnet sur le terrain des Bannettes au Theux. Eh oui ! Annie Lecuire est une passionnée de pétanque.

C'est lors d'un voyage avec l'ASPTT dont elle faisait partie avec son mari, qu'elle s'est prise d'intérêt pour ce jeu. Ce fut tout bête : elle a joué, elle a aimé, elle a continué. Depuis, tous les mardis de mars à octobre, un petit groupe d'amis membres de l'ANR (retraités des postes) se retrouve sur le terrain. Pas d'équipe constituée, les doublettes se font par tirage au sort. Chacun a sa spécialité. En effet à la pétanque, « tu tires ou tu pointes ». Annie pointe, et elle ne se débrouille pas mal.

### Toujours alerte

Le problème de la pétanque c'est que, lors de la mauvaise saison, il est difficile de lancer le cochonnet surtout quand il y a du vent ou même de la neige. Alors l'hiver, Annie se réfugie dans une salle près du lycée Chanzy et, avec d'autres amis, elle joue au Scrabble. Modeste elle prétend qu'elle a des adversaires de taille, mais gageons qu'elle sait trouver le mot à 50 points comptant triple.

Annie est très active. Chaque jeudi elle trouve aussi le temps d'aller à la MJC pour faire du patchwork (50 points ?) et avec son mari elle fréquente les nombreux villages de vacances de l'ASPTT, profitant chaque année de ces centres réputés où ils peuvent cultiver leur sens de l'amitié.

D'aucuns vous diront que pratiquer des activités conserve. On peut dire que c'est vrai, car si la maîtresse a parfois du mal à reconnaître ses anciens élèves quand ils ont vieilli de 35 ans, ceux qui la rencontrent aujourd'hui trouvent qu'elle n'a pas changé.

### Une retraitée active !



Des photos de classes en souvenir des nombreuses années où a exercé Mme Lecuire.



## Jérémy Baillet : la naturopathie à domicile

Aiglemontais depuis l'âge de 2 ans, Jérémy Baillet, 23 ans, a vécu une enfance avec des parents soucieux d'une vie saine, proche de la terre, en liaison avec des grands-parents agriculteurs.

Après un BTS sanitaire et social, peu désireux de se retrouver derrière un bureau à l'hôpital mais souhaitant rester dans ce milieu, Jérémy Baillet décide de suivre une formation de naturopathe. Plusieurs centres de formation sont ouverts en France et en Belgique, mais c'est vers celui de Rochefort en Charente-Maritime qu'il se tourne.

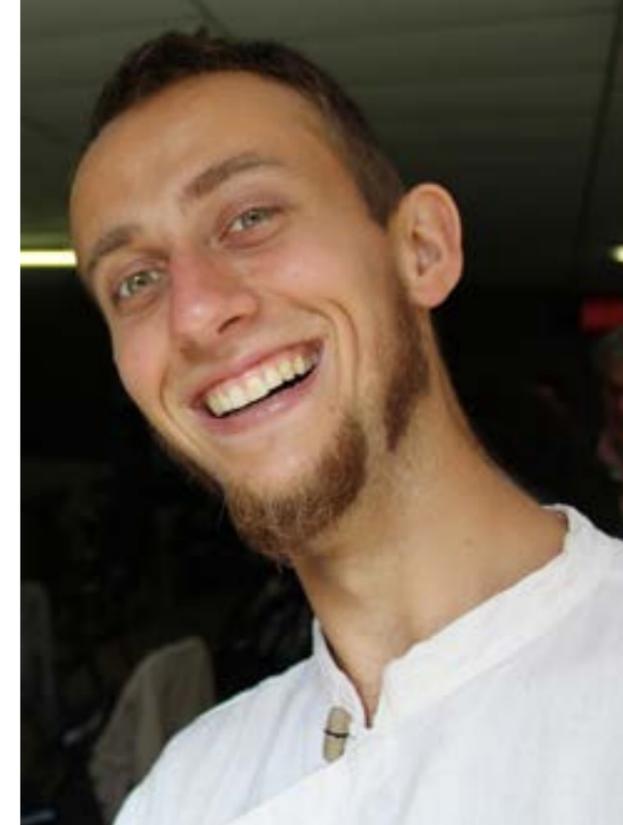
Admis grâce à son CV et surtout grâce à sa motivation, il entame une formation de 16 mois alternant cours et stages. Il obtient sa certification en juillet à Agen. Ses capacités lui permettent même de devenir formateur dans l'antenne de Reims qui va ouvrir prochainement.

Sympathique, aimant le contact, il raconte avoir eu à un moment le besoin d'aider son prochain grâce à l'écoute. Le mot qu'il emploie alors reflète bien l'état d'esprit et la personnalité de Jérémy : la bienveillance.

### Des techniques traditionnelles

Installé pour le moment chez ses parents dans notre commune au 47 rue Charles de Gaulle, Jérémy Baillet ne fait que des déplacements à domicile dans un rayon de 40 km. Son matériel est simple, une loupe ou un appareil photo pour l'iridologie, un coffret de Fleurs de Bach...

Les consultations durent entre 1 heure et 1 h 30. Elles vous donnent un bilan personnalisé, et établissent vos points à travailler.



Sympathique, Jérémy Baillet aime le contact.

Le sourire de Jérémy, son caractère affable et chaleureux, doivent lui permettre d'obtenir des résultats rapides dans cette discipline. Il est toujours agréable de constater qu'un jeune homme de 23 ans retrouve des techniques traditionnelles pour soulager les personnes ; lui-même n'hésite pas à comparer son travail à celui des guérisseurs d'autrefois.



Si vous souhaitez avoir plus d'informations vous pouvez consulter son site [www.jevaisbiennaturellement.com](http://www.jevaisbiennaturellement.com) Ou prendre rendez-vous par téléphone au 06 89 22 82 49 ou par mail à [jeremy.baillet08@orange.fr](mailto:jeremy.baillet08@orange.fr)

La naturopathie est en effet un ensemble de techniques naturelles qui vise à retrouver et maintenir un niveau de santé optimal, un mieux-être au quotidien. Ces techniques permettent l'aide à la gestion du stress par les plantes, l'exercice physique, l'hydrothérapie, l'iridologie (bilan sur les points forts ou faibles du corps grâce à l'observation de l'iris), le magnétisme intuitif qui utilise la capacité énergétique pour soulager la personne.

La naturopathie, l'iridologie, le magnétisme et toutes les techniques utilisées n'ont pas pour but d'établir un diagnostic ni de remplacer les traitements médicaux, mais de garder le corps fort, pour qu'il réagisse mieux contre la maladie.

Il n'y a pas d'interférence du point de vue médical.

# 1917, année de la subsistance

Dans notre village les principales discussions lors des réunions du conseil municipal en 1917 eurent pour sujet la gestion des moyens de subsistance alimentaire. La récolte de pommes de terre ayant été mauvaise en 1916 et la répartition des tubercules ayant posé problème, l'organisation des cultures sera modifiée en 1917. Les Aiglemontais recevront aussi des vêtements gratuits mais auront l'obligation de payer les chaussures : 144 personnes seront ainsi bénéficiaires de cette aide du comité hispano-américain.

En avril, alors que se préparait la culture des pommes de terre, il fut décidé de ne plus répartir les terrains par familles, ce qui pouvait être source d'inégalités et de récriminations mais de les faire cultiver par la commune et de rémunérer le travail ainsi fourni. La récolte sera ensuite répartie entre tous les habitants et payée par eux à un taux basé sur le prix de revient.

Les 9 ha seront confiés à des chefs d'équipe qui choisiront leurs ouvriers ; 11 chefs d'équipe sont ainsi désignés. Une disposition identique sera d'ailleurs faite en octobre pour l'abattage du bois. Malheureusement, à cause de vols le rendement des tubercules n'est pas à la hauteur souhaitée ; les familles servies en premier devront restituer 8 kg de pommes de terre par personne. Celles qui refusent cette disposition verront leur nom affiché en mairie : un nom de famille est alors placardé.

En avril se pose aussi le problème de l'absence de nombreux membres du conseil municipal. Certains élus sont absents car mobilisés, d'autres ne sont pas rentrés en zone occupée. Il arrive ainsi que les élus ne soient que cinq à délibérer, les autres membres du conseil municipal ne venant plus siéger sans motif. Le maire propose de désigner quatre personnes honorables parmi huit désignées afin de remplacer les absents. C'est ainsi que messieurs Titeux, Nangniot, Gillet et Philippe siégeront désormais au conseil municipal. Ils sont installés le 29 avril.

Lors du conseil suivant M. Nangniot sera chargé des relations avec la commandature. Le chef des services municipaux, instituteur-secrétaire de mairie M. Lherbier, établit une liste de 76 familles qui recevront du ravitaillement remboursable. C'est lors de ce conseil aussi que certains font remarquer que si les femmes abattent autant de travail que les hommes lors de la culture des pommes de terre, elles doivent recevoir un salaire identique, les Aiglemontaises touchent dorénavant 2,50 F au lieu de 2,00 F. Aiglemont avait un siècle d'avance.

## Supplément de contribution

Notre commune doit aussi payer sa quote-part du supplément de contribution de 2 500 000 F imposé par l'ennemi, ce qui correspond à 21 281 F payés en bons de caisse en septembre et en décembre 1917 et 4 256 F en numéraires. N'ayant que 200 F en caisse, le conseil fait appel aux habitants auxquels une prime de 12 % est offerte. Et dès novembre 1917 les Aiglemontais savent qu'ils auront encore plus de 135 000 F à verser. La commune exsangue doit avoir recours à l'emprunt.

Ce qui est étonnant, c'est que jamais dans ce registre de délibérations il n'est question de la brutalité des troupes d'occupation. Elles furent pourtant nombreuses dans notre village puisque 28 unités s'y succédèrent. Si certaines eurent un comportement correct, d'autres se conduisirent comme de véritables hordes de bandits pillant et détruisant tout, surtout à partir de 1917.

# ... alimentaire à Aiglemont

En mars un général allemand vint passer des troupes fraîches en revue mais ne vit pas les troupes hagardes du 2<sup>e</sup> pionnier qui du 11 mai au 6 juin vinrent se reposer des horreurs du front de Champagne. Les Aiglemontais ne les plaignaient pas, car ils pensaient aux poilus qui devaient subir le même martyre.

Une voie de garage de chemin de fer fut construite près de la gare. Des ouvriers du nord requis - encadrés par des militaires - commencèrent le travail. Ils furent remplacés en décembre par des prisonniers russes parqués en bas de la côte. Ceux-ci refusèrent de travailler. La voie fut abandonnée mais le talus de ballast entre la voie ferrée et la Meuse est encore visible 100 ans plus tard, vestige de la gare de triage allemande.

M. Nangniot dans son journal parle d'un mois de juin de terreur journalière où l'occupant traite la population comme du bétail, battant les jeunes gens, filles et garçons. Il conclut : « En somme, nous vivons sous le règne de la barbarie, ni plus ni moins qu'au Moyen-Age. Voilà les progrès de la civilisation allemande. »

## Les affres de l'occupation

En novembre encore il relate les vexations que subit la population qui doit brûler ses meubles pour son chauffage. Il plaint nos garçons et nos filles dispersés partout sous la pluie battante et qui, en dépit de cela, sentent encore leur cœur se serrer en voyant - le 7 octobre - 10 vieillards et enfants de Neufmanil emmenés on ne sait où. Les

Aiglemontais trouvèrent même le moyen de ravitailler des Nouzonnais qui venaient quérir de quoi se nourrir. Enfin ils accueillirent en mars des évacués du front de Champagne.

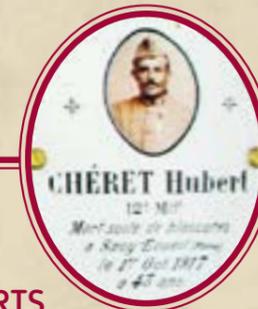
En mars on a craint des perquisitions, l'ennemi étant à la recherche d'officiers français évadés, et en décembre M. Germain est envoyé comme otage en Allemagne.

Aiglemont, trop près du front, vit les affres de l'occupation avec toutes les exactions qui en découlent mais, comme il y a aussi des installations ennemies sur son sol comme des postes d'écoute, des postes d'artilleries, notre village est l'objet de menaces permanentes de l'aviation française.

L'année 1918 ne verra pas une amélioration de la situation des Aiglemontais.

## PETIT RAPPEL DE LA SITUATION EN FRANCE DURANT L'ANNÉE 1917

- **24 février** : victoire alliée sur l'Ancre (Somme) : les Allemands battent en retraite devant les Britanniques.
- **24 mars** : passage à l'heure d'été pour réaliser des économies d'éclairage.
- **6 avril** : le Congrès américain vote l'entrée en guerre des États-Unis au côté des Alliés.
- **9 avril** : les Britanniques lancent l'offensive en Artois, entre Arras et Lens.
- **16 avril** : début de l'offensive Nivelle du Chemin des Dames.
- **3 mai** : le corps expéditionnaire américain est constitué.
- **4 mai** : échec de l'offensive Nivelle au Chemin des Dames.
- **15 mai** : le général Pétain remplace le général Nivelle comme commandant en chef français.
- **20 mai** : répression des mutineries de l'armée française. Plusieurs soldats, mais aussi des « pour l'exemple » sont exécutés.
- **4 juin** : la Chambre vote la confiance au gouvernement pour la poursuite de la guerre jusqu'à la restitution de l'Alsace-Lorraine.
- **26 juin** : arrivée des premiers éléments du corps expéditionnaire russe à La Courtine.
- **30 juin** : débarquement à Saint-Nazaire des premières troupes américaines ("La Fayette nous voilà").
- **Début juillet** : les soldats du corps expéditionnaire russe en France se mutinent. La mutinerie sera écrasée dans le sang. Ce sont les prémices de la révolution russe.
- **31 juillet** : loi qui poursuit la réforme fiscale induite par l'introduction de l'impôt sur le revenu. Ce texte annonce la transformation à compter de 1918 des contributions foncières, mobilières et sur les portes et fenêtres ainsi que celle de la patente en impôts locaux, et détaille les différentes catégories de revenus sur lesquels le nouvel impôt sera assis. 4 impôts cédulaires sont créés en plus des 2 autres.
- **11 septembre** : dernière mission de Georges Guynemer qui disparaît à 22 ans.
- **19 septembre** : les derniers mutins russes de La Courtine se rendent.
- **7 octobre** : retour à l'heure normale.
- **15 octobre** : la hollandaise Mata Hari, condamnée à mort pour espionnage en faveur de l'Allemagne, est fusillée au Fort de Vincennes.
- **24 octobre** : après plus de 6 mois de combats au Chemin des Dames, les Français repoussent les Allemands à la Malmaison.
- **Novembre** : déclaration Balfour qui propose la création d'un état juif en Israël.
- **16 novembre** : le radical Georges Clemenceau est élu président du Conseil pour la deuxième fois (fin en 1920). Censure, chasse aux "embusqués", visites aux tranchées.



## LES MORTS

**Louis Neveux** ; fils Alphonse-Désiré Neveux né en 1892 ; il est âgé de 21 ans quand il est incorporé en 1913, il est tué le 1er septembre à Verdun. Soldat valeureux, il est titulaire de la Croix de guerre avec médaille de bronze. Une jeunesse sacrifiée.

**Charles Chéret** : né en 1874 à Charleville, marié à Catherine Caniaux, âgé de 40 ans à la déclaration de guerre, il a été versé dans un régiment d'infanterie territoriale ; il décède le 1<sup>er</sup> octobre à Sacy dans une infirmerie du front.

Son acte de décès signale qu'il est mort d'une maladie contractée en service. D'abord versé par erreur dans les morts pour la France de Montcy-Notre-Dame commune de résidence de ses parents, c'est en 1919 que la commune d'Aiglemont reçoit sa transcription de décès.



Place de la mairie le 23 juin 1917

Le groupe System B était au rendez-vous.



## Les Elmontaises festives au rendez-vous

Après une intense campagne de communication animée par Dorianne Gillet, les Elmontaises festives sont enfin arrivées les 8 et 9 juillet 2017.

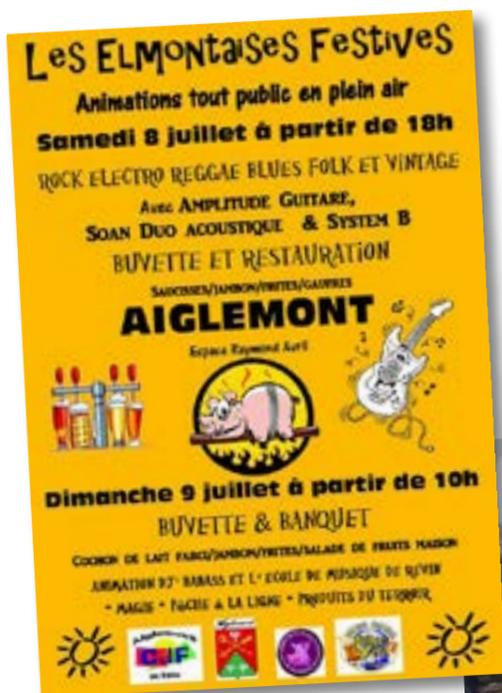
Tout avait été préparé pour la réussite de ces journées : animations, restauration, participation des producteurs locaux.

La bière et le cochon étaient au centre des animations : fabrication et vente de bières artisanales et d'abbeyes ; porcelet farci à la broche et autres bonnes choses.

Une animation musicale était proposée : musique dansante le samedi soir avec le groupe System B, musique amateur le dimanche après-midi avec l'école de musique de Revin.

Un prestidigitateur circulait autour des tables pour distraire également les convives.

L'association « Bière en fête » de Charleville était venue prêter main-forte au Comité des Fêtes et à la confrérie de « la Hure d'Elmont ». Tous ces bénévoles ont assuré la réussite de la manifestation.



La gastronomie et la joie des retrouvailles ont agrémenté ces Elmontaises.



## Les Aiglephiles : 15 ans de créations !



Produits d'une imagination féconde des membres de l'association.

Créé en décembre 2002, le club de loisirs créatifs « Les Aiglephiles » compte à ce jour 17 membres qui proposent des ateliers très diversifiés. Ces ateliers ne sont pas seulement des lieux de créations, mais aussi de partage et de discussion. Les participants prennent beaucoup de plaisir à se retrouver toutes les semaines pour échanger.

De la couture (Hardanger, broderie suisse, patchwork) au cartonnage en passant par la carterie (kirigami, quilling), le tricot, la peinture sur soie, etc., il y en a pour tous les styles.

N'hésitez pas à rejoindre la joyeuse équipe pour partager avec elle votre savoir-faire.

Les ateliers ont lieu le lundi de 14 à 17h au local I 3PROX, 5 rue Condorcet.

Pour plus de renseignements, contactez la présidente, Mme Brigitte Reiter au 03 24 56 24 11 ou 07 89 08 03 07 mais aussi par mail : [claire-reiter@orange.fr](mailto:claire-reiter@orange.fr)

## La brocante a fait florès

Pour la vingt-deuxième fois, l'Association LARA a organisé sa brocante annuelle le jeudi 26 mai. Cette nouvelle édition a été un véritable succès. Portée, il est vrai, par des conditions climatiques idéales, elle a enregistré sa plus grosse affluence au niveau des exposants (près de 1 400 m d'exposants). Certains brocanteurs, au moment de leur installation, ont manifesté quelque peu leur mécontentement... Mais, avec un peu de patience, tout est vite rentré dans l'ordre et chacun a pu réaliser, tout au long de la journée, de nombreuses ventes. Les chineurs, tout autant en nombre, ont quant à eux pu trouver les objets tant recherchés. En somme, de bonnes affaires pour tous...

Les nombreux visiteurs, profitant du soleil, de la musique et des animations, ont également pris le temps de déguster une bonne frite accompagnée d'un morceau de viande grillée et de se désaltérer à la buvette.

Un montant de 4 000 € a été reversé à la mairie pour permettre l'acquisition et le renouvellement de matériel et de jeux à destination du Service Enfance.

L'association LARA remercie tous les exposants, les visiteurs, le personnel communal et l'ensemble des bénévoles qui ont participé cette année et donne rendez-vous pour la vingt-troisième édition qui aura lieu le jeudi 10 mai 2018.



Les fouineurs ont trouvé leur bonheur...



## Une saison musicale bien remplie

Avec les célébrations patriotiques et participations aux manifestations de la commune telles que les vœux du maire, la brocante, le repas des seniors, la fête de la musique, la BFA (Batterie Fanfare l'Aiglemontaise) n'a de cesse de faire partager sa passion qui n'est autre que la musique. C'est lors du traditionnel concert de printemps auquel la Batterie Fanfare de Vivier-au-Court avait été invitée que les mélomanes ont pu partager un très agréable après-midi au cours duquel le fils du chef a animé le spectacle.

La BFA étend aussi son action en dehors de notre commune. Sa renommée grandit d'année en année avec des participations aux festivals de musique et défilés divers, particulièrement dans les communes de Gerspunsart, Nouzonville ou encore lors du carnaval de Neufmanil ainsi que du chapitre de la confrérie de la galette à suc.

Comme la musique est faite pour être partagée, la BFA a participé à un stage musical du 23 au 27 octobre 2017. Une partie de ses musiciens a participé au stage organisé par l'Union Vosgienne des Batteries Fanfares (UVBF) à Harol (Vosges), avec pour activités principales la technique instrumentale et le travail d'orchestre.

Si vous souhaitez rejoindre les rangs de la BFA ou simplement avoir des renseignements complémentaires, sachez que les répétitions ont lieu tous les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle de musique, ainsi que les jeudis de 19 à 20h pour les cours de solfège et d'instruments.



Lors de la brocante à Aiglemont.



Au carnaval à Neufmanil.



Concert de printemps.



Fête de la musique.

## ALICIA toujours bon pied bon œil

ALICIA a passé l'année 2017 en privilégiant, comme d'habitude, les moments de rencontres ainsi que les occasions d'informer et de communiquer. Les voyages font aussi partie de ses activités. L'association s'en est donné la mission dès sa création il y a 22 ans.

Après Metz en 2014, nous avons encore mis le cap sur la Lorraine. Une occasion pour découvrir la belle ville de Nancy avec la place Stanislas, bien sûr, dont les ors brillaient au soleil. Ensuite, un tour en petit train nous a permis d'admirer le riche patrimoine de la cité. L'après-midi fut consacré au musée de l'Ecole de Nancy : style d'ébénisterie tout à fait particulier, marqueterie et exposition de nombreuses œuvres du maître verrier nancéen Emile Gallé. Un peu de flânerie dans les artères commerçantes, une pause en terrasse ou dans les jardins éphémères de la place Stanislas, par cette douce journée d'automne, ont rendu cette sortie encore plus agréable.

Les rencontres, c'est ce qui a fait le ciment de l'association et créé les contacts. Ces liens se renforcent au fil des années autour de plusieurs activités : en février, la bourse multi collection qui attire les collectionneurs de vieux papiers et de nombreux autres objets, tous témoins de la patience et de la passion qui anime à la fois ceux qui exposent et ceux qui chinent. En octobre, l'Exposition de Loisirs Créatifs qui réunit des artistes aux multiples talents, dont de nombreux Aiglemontais, pour une journée conviviale témoignant là aussi de l'étendue de leur créativité.

### « En passant par Aiglemont »

Autre occasion de rencontre, les marches. Elles se déroulent au moins deux fois par an autour du territoire de la commune et consistent en une excursion matinale de 10 km environ.



Le voyage d'ALICIA à Nancy a donné l'occasion aux Aiglemontais de visiter la place Stanislas.

En plus de loisirs, ALICIA a fait de l'information une autre priorité grâce à son petit journal « En passant par Aiglemont », distribué gratuitement dans chaque foyer. En 2017 sont parus les numéros 53 et 54. Ainsi, en évoquant son histoire, son patrimoine, l'association espère mieux faire connaître le village. Qu'il a bien changé depuis quelques décennies ! Notre village s'est étiré en tous sens et a donc besoin de retrouver une identité.

Que chacun ait conscience d'appartenir à une collectivité, qu'il s'y sente bien et fier d'être Aiglemontais. ALICIA n'est pas la seule à poursuivre ce but, mais modestement, elle essaie d'y contribuer, de donner du plaisir et de susciter de l'intérêt.

## Monique Stranart à l'honneur



Cette distinction récompense 45 années de bénévolat.

La médaille de la Jeunesse et des Sports, et de l'Engagement associatif a été décernée à Monique Stranart le vendredi 3 novembre à Bazeilles en présence notamment de Bérengère Poletti, députée des Ardennes, Boris Ravignon maire de Charleville-Mézières et président de la communauté d'Agglomération Ardenne Métropole, ainsi que de Jean-Philippe Guenard, maire adjoint à Aiglemont.

Cette distinction récompense 45 années de bénévolat que Monique Stranart a consacrées au sport en tant qu'animatrice de gymnastique à la Fédération Française d'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (23 ans) et dans le club de marche du Foyer d'Education Populaire de Prix-lès-Mézières (22 ans).

# Saint Nicolas, une légende vivante

Toujours la véritable histoire de Saint Nicolas mais présentée par les enfants cette fois !

Mais la joie et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous et avec un public aiglemontais qui joue le jeu !



Saint Nicolas a félicité les nombreux enfants pour leur sagesse.



Le vilain et effrayant père fouettard a voulu punir les mauvais acteurs mais le beau, le grand, le bon et le vrai Saint Nicolas est arrivé à temps pour apaiser les tensions. Ouf ! La distribution de clémentines et de friandises donne vie à un bon moment de convivialité.

# Le Téléthon ravive la solidarité

La trentième édition du Téléthon a réuni plus de cinquante bénévoles. Historiquement créée par (club 4x4) et soutenue par l'entreprise Poncin, cette organisation a été rejointe en 2016 par le Comité des fêtes d'Aiglemont, permettant ainsi d'organiser le tournoi de poker ainsi qu'un tournoi de belote dans de meilleures conditions que sous chapiteau.

Les participants et les visiteurs attirés par les diverses animations, savent aussi qu'ils participent à une grande œuvre de solidarité, et cela se retrouve dans le bilan qui a placé cette manifestation en première place de la générosité des Ardennais avec 44 000 € en 2016 et près de 49 000 € cette année.



Les présidents de l'AAVAA et de l'ABVA réunis pour l'exposition de voitures anciennes à l'occasion du Téléthon.

Les U13 sont dirigés par Damien Magny, Christophe Dubois, Nicolas Vaschetto et Vincent Didier.



# Le Football-Club sur de bons rails

Pour la saison 2017-2018, le Football-Club Neufmanil-Aiglemont compte 171 licenciés (joueurs et dirigeants). 61 joueurs composent l'effectif des deux équipes séniors dirigées par Hicham El Bouzidi et Walid Anani et de l'équipe vétérans dirigée par Eric Kaluzny et Manoel De Oliveira.

FCNA la cinquième place au niveau du département et la présence de plus de 160 personnes à son repas dansant du 18 novembre a été un succès.

L'objectif principal pour cette saison était, pour l'équipe dirigeante, la constitution d'une équipe U17. Le club y est parvenu et les 18 joueurs U16 / U17, après un début de saison compliqué, ont réalisé une fin d'année tout à fait honorable à la grande joie de leurs éducateurs Badr Labiad et Kevin Alaime. Un faux pas à l'occasion du match contre Vouziers fait perdre la troisième place en première phase à l'équipe U15 dirigée par Benoit Tessari, Cédric Colson et Maxime Leroy.

Si certains ont décidé de quitter le FCNA et de recréer le Football-Club de Neufmanil, Aurélien Creuwels, président du FCNA, tient à souligner que les ambitions du FCNA restent les mêmes, à savoir pérenniser l'effectif sénior, ambitionner la montée des équipes engagées dans les catégories supérieures, de poursuivre le très bon travail réalisé par l'ensemble des animateurs, de poursuivre la politique de formation des éducateurs.

Enfin c'est une troisième place pour chacune des deux équipes U13. L'effectif de 24 joueurs U13 est dirigé par Damien Magny, Christophe Dubois, Nicolas Vaschetto et Vincent Didier. Le football animation (jeunes nés de 2007 à 2012) compte 26 licenciés qui sont encadrés par Thomas Nivoix, Stephen Lanciot, Badr Labiad, Marc Valsesia et Anouar Cheikhali.

Aurélien Creuwels et l'ensemble des membres du comité directeur remercient les deux communes d'Aiglemont et de Neufmanil pour leurs soutiens financiers (subventions, travaux d'aménagement du terrain d'entraînement, prise en charge de l'entretien du terrain d'honneur) mais aussi matériels (prêts des minibus pour les longs déplacements, prêt de la salle de sport et de la salle polyvalente, convention pour l'utilisation du terrain de l'ASPTT ...). Ils remercient également l'ensemble des bénévoles, licenciés ou non, qui œuvrent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement du club et de la réussite de chacune des sections jeunes et séniors.

Les événements forts de 2017 ont été les tournois des jeunes U13 et U11 au mois de juin qui ont rassemblé pas moins de deux cents jeunes. La collecte de bouchons au profit de l'association P'tits Bouchons 08 a valu au

Retrouvez toute l'actualité du FCNA sur son site internet : [www.fc-na.fr](http://www.fc-na.fr)



L'équipe bénéficie du soutien financier de deux communes, Aiglemont et Neufmanil.



Les U17 répondent bien aux attentes des dirigeants.



Une centaine de personnes ont participé à un entraînement convivial organisé par le club.

柔術  
JU JUTSU

## Convivialité au Ju-Jutsu Club

Partager sa passion, se retrouver pour un moment de convivialité, tels sont les objectifs du club sportif d'Aiglemont, Ju-Jutsu méthode traditionnelle Wa-Justu. Ces objectifs ont été atteints par notre association qui a organisé, en février dernier, un entraînement regroupant quelque 160 jujutsokas des alentours.

Cette année, sept nouveaux ont été promus aux différents grades : Marie-Odile Remy (titre Renshi, 4<sup>e</sup> stade) ; Marc-Anthony Ledoux (Renshi 4<sup>e</sup> stade) ; Denis Cantet (Renshi 4<sup>e</sup> stade) ; Sorian Slimani (Hon-Mokuroku 3<sup>e</sup> stade) ; Floric Slimani (Jo-Mokuroku 2<sup>e</sup> stade) ; Dorianne Gillet (Sho-Mokuroku 1<sup>er</sup> stade) ; Laurence Potier (Sho-Mokuroku 1<sup>er</sup> stade, club Aiglemont et Saulces-Monclin).

La méthode Wa-Jutsu, une technique de combat, a un principe de vie : la tradition au profit du développement humain profond, une progression technique adaptée, un mental et un état d'esprit correct. Notre art vise un développement harmonieux du corps et de l'esprit. On peut le pratiquer à n'importe quel âge et également après une longue interruption de tout sport.

Au quotidien, notre club nous permet de pratiquer un art martial dans une atmosphère particulièrement chaleureuse. Si l'envie vous tente, n'hésitez pas à franchir la porte de notre magnifique dojo, où règne un univers passionnant,

car le plus simple, pour en savoir plus sur cet art, est de monter sur le tatami. Pour cela le club vous offre trois séances d'essai gratuites.

### LUNDI

Cours adolescents et adultes de 19h30 à 21h30  
Encadrants : Guy Ledoux et Marc-Anthony Ledoux

### MERCREDI

Cours enfants de 6 ans à 12 ans de 18h15 à 19h15  
Encadrants : Guy Ledoux et Marie-Odile Remy-Esch

Cours pour adolescents et adultes de 19h30 à 21h  
Encadrants : Guy Ledoux et Marc-Anthony Ledoux

Cours Marron et Noire de 21 à 22h  
Encadrants : Guy Ledoux et Marc-Anthony Ledoux

### DIMANCHE

Cours un dimanche par mois de 9h30 à 11h  
Encadrant : Guy Ledoux

### GRADES DES ENCADRANTS

Guy Ledoux : titre Renshi certifié Ceinture violette  
Marc-Anthony Ledoux : Renshi 4<sup>e</sup> stade  
Marie-Odile Remy-Esch : Renshi 4<sup>e</sup> stade

Au cours de la saison, plusieurs membres du club ont obtenu des grades.



On peut pratiquer l'aïkido avec un ou plusieurs adversaires, contre couteau (tanto), sabre (bokken) ou bâton (jo).

## Des arts martiaux à l'art de vivre

A Aiglemont différentes disciplines vous donnent la possibilité de pratiquer les arts martiaux en toute douceur.

**L'AIKIDO.** Cet art martial non-violent, dont l'efficacité est basée sur l'esquive et l'utilisation de l'énergie de l'adversaire pour le neutraliser sans le blesser, peut être pratiqué sans limite d'âge. L'Aïkido est un véritable « art de vivre », une philosophie sans compétition. Il enseigne la maîtrise du corps et de l'esprit pour allier efficacité, esthétique, équilibre, souplesse et harmonie.

On peut pratiquer avec un ou plusieurs adversaires, contre couteau (tanto), sabre (bokken) ou bâton (jo).

Il n'y a pas de compétition en aikido, les techniques ne sont pas exécutées contre, mais en harmonie avec le partenaire.

Tous les mardis 18h30 à 20h au dojo.

**L'AIKITAISO.** Basé sur les mouvements d'aïkido, l'aïkitaïso permet aux personnes qui ne souhaitent pas s'inscrire à l'aïkido d'abord une discipline martiale en douceur (sans chute), source de bien-être.

Cette discipline alterne préparations physiques et mentales, mouvements avec ou sans armes (travail au bâton par exemple), techniques de relaxation, exercices de concentration, étirements (stretching), automassages (do in), exercices respiratoires (issus du chi kung), enchaînements de postures (empruntés à la gymnastique shaolin), déplacements (marches et esquives) pour travailler équilibre et réflexes.

Le travail débute seul puis les techniques sont réalisées à deux sans utilisation de la force.

Tous les jeudis de 18h30 à 20h à la salle polyvalente.

Contact : Bruno Galmiche - 08090 Aiglemont  
Tél. 06 74 81 41 73 - [www.aiglemont-aikido.fr](http://www.aiglemont-aikido.fr)

Cet art de vivre demande beaucoup de concentration



L'immobilisation permet de neutraliser l'adversaire sans le blesser.



# Le bien-être avec Aiglemont sport

L'Association Aiglemont Sport Bien-être organise des cours de body karaté et/ou de karaté pour adultes et enfants jeudi et vendredi, dans les locaux sis 8 rue Marcel-Dorigny.

**LE BODY KARATE.** C'est une pratique alliant des techniques de karaté à la musique qui est l'expression même de la vie et du bien-être. Pour tirer le meilleur parti du potentiel corporel, le Body-karaté recourt à des postures, des mouvements, des enchaînements qui exigent une discipline mentale tout autant que physique.

C'est une activité thérapeutique, parce qu'elle assouplit le corps et détend l'esprit tout en permettant une remise en forme ainsi que le développement d'une bonne condition physique. L'énergie circule à travers le corps, les mouvements sont plus fluides, on constate une amélioration du bien-être et de la santé. Ces cours de body karaté sont assurés les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 et destinés à tous.

**LE KARATE.** Chez l'enfant, cette discipline présente un double avantage : divertir et enseigner. L'apprentissage discipliné des techniques de karaté favorise le développement des facultés d'attention et de concentration. Il donne le goût de l'effort et l'ambition du progrès. Le karaté, sport complet, est un des rares moyens - à notre époque - de favoriser chez nos enfants un équilibre intérieur et physique harmonieux.

Pour les enfants, le karaté est une activité physique développant l'équilibre, la souplesse, la rigueur et le respect d'autrui. Ces cours, pour les enfants de 10 à 13 ans, sont assurés les vendredis de 17h15 à 18h15.



Au karaté, la relève se prépare déjà.

Pour les adultes débutants ou confirmés, les cours sont assurés les jeudis de 18h30 à 19h30, les vendredis de 18h15 à 19h15.

L'inscription donne accès aux différentes activités du club. Deux séances gratuites sont proposées et à vous de décider de suivre les suivantes.



## Du sport pour combattre le cancer

Le but de l'association « Faisons du sport contre le cancer » est de promouvoir la lutte contre cette maladie à travers le sport.

Cette association participe à des événements sportifs ou autres (brocantes et bourse aux livres d'Aiglemont, vente de chocolats Léonidas...).

L'objectif final est de récupérer des fonds pour financer des actions en faveur des personnes atteintes du cancer, en particulier les enfants. Par exemple achat des tablettes tactiles, des consoles de jeux, des jeux, des housses de couettes pour égayer un peu les chambres, des jouets, des livres, des babyphones. Offrir un spectacle avec différents personnages Disney fait aussi partie de ces actions.

Nous avons à ce jour encore beaucoup de projets à réaliser et, pour cela, nous ne pouvons rien faire sans votre soutien.

Adhésion annuelle 20€

Contact :  
Angélique Degouve (présidente)  
48, Lotissement Manicourt  
08090 Aiglemont  
Tél. 06 66 33 03 68



**CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
ENTRETIEN  
DÉPANNAGE**

7, rue Marcel Dorigny  
08090 AIGLEMONT  
Tél : 03 24 33 40 15  
Fax : 03 24 33 33 50  
E mail : Chasac.perrin@wanadoo.fr

Serrurerie  
Acier - Aluminium - PVC.  
Menuiserie métallique



Z.A. de la Poterie - Rue d'Evigny - B.P. 66  
08002 PRIX-LES-MÉZIÈRES Cedex  
Tél. : 03.24.57.01.99 - Fax : 03.24.57.38.01  
E-mail : zuccari08@wanadoo.fr

*Faites bonne impression*

**TURQUIN**  
IMPRESSION  
toute couleurs

IMPRESSION  
et DÉCOUPE  
sur TOUS  
SUPPORTS

Office - Communication  
Packaging - Mobilier  
Signalétique - Carterie...

08000 WARCQ 03 24 33 42 42

micro-informatique - périphériques  
papeterie - consommables - mobilier de bureau  
loisirs créatifs - fournitures scolaires et de bureau

**Burocenter**

4 Av. Ch. Boutet à Charleville-Mézières  
Tél : 03.24.56.56.56 - Fax : 03.24.56.15.15



Accès direct  
parking J.B. Clément



**MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
ET GROS OEUVRE DE BÂTIMENT**

Bureau : Rue Montmartre - 08090 DAMOUZY  
Tél. 03 24 59 15 48 - Fax 03 24 59 33 73  
E-mail : antonio.sergi@orange.fr

SARL **SOS**  
**JARDIN**

*La qualité au service  
de votre jardin*

**Services à la personne**  
> Déduction fiscale 50%\*

\*selon loi de finances en vigueur

Tonte de pelouse  
Taille de haie  
Tous travaux de jardinage



39 Lot Manicourt 08090 AIGLEMONT

**06 69 30 13 38**

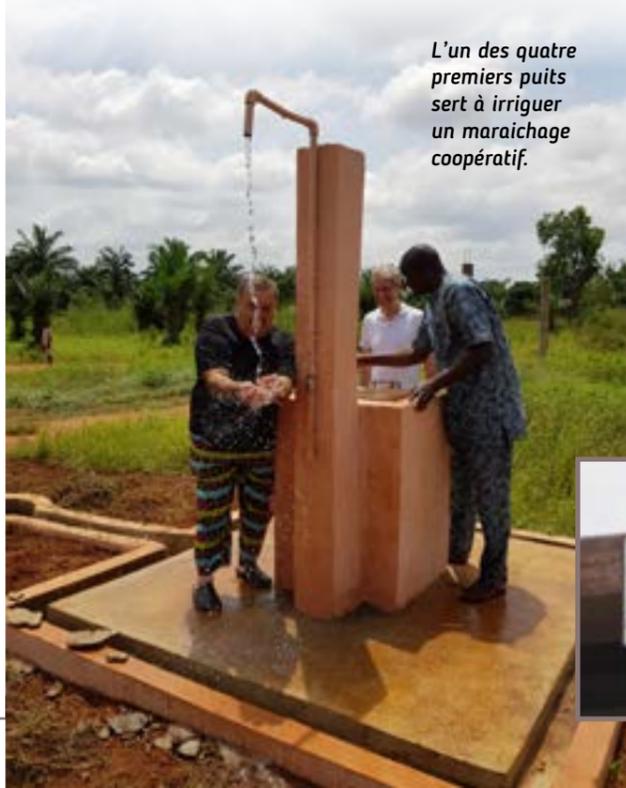
## SAB et Bohicon main dans la main

L'association SAB (Solidarité Aiglemont Bohicon) poursuit sa coopération avec Bohicon. Après les puits, d'autres projets sont sur le point de voir le jour dans ce village du Bénin. SAB recherche des parrains pour soutenir les différentes actions qu'elle veut mener sur le plan scolaire et alimentaire.

Philippe Decobert, Daniel Georges et Jean-Pierre Drumaux ont pu mettre en service les quatre premiers puits dont l'un sert également à irriguer un maraichage coopératif. Deux autres ont été implantés à côté de dispensaires et l'un dans un arrondissement rural où l'eau est peu présente. Il reste six projets à bâtir et la mission d'octobre a permis de définir précisément les emplacements et de mobiliser les entreprises pour terminer les travaux d'ici le mois de mars 2018. L'ampleur du chantier se monte à 100 000 €, obtenus grâce à la participation des partenaires français, qu'ils soient publics ou privés.

Sur le territoire français SAB multiplie les actions également avec la recherche de parrains qui, au travers de dons, permettent de financer les frais de scolarité et la subsistance des plus jeunes. A noter que ces dons peuvent également faire l'objet d'une déduction fiscale à hauteur de 66 % compte tenu de l'objet de solidarité porté par SAB.

L'un des quatre premiers puits sert à irriguer un maraichage coopératif.



Une délégation de SAB s'est rendue à Bohicon pour poursuivre son aide aux projets de développement de ce village.



### Collecte de lunettes

Le lycée Jean-Baptiste Clément de Sedan a souhaité s'impliquer dans l'action santé. Ainsi Cécile Vieville, personnel de l'établissement, a su fédérer personnel et élèves afin d'organiser une collecte de lunettes. Pas moins de 1 000 paires ont été collectées en différents points. Elles ont été acheminées à Bohicon après avoir été identifiées et distribuées dans les dispensaires, notamment par Madeleine, une infirmière à la retraite et bénévole de SAB, présente pendant plusieurs semaines sur place au grand bonheur de tous. Ces lunettes retrouvent une seconde vie permettant ainsi à la population de Bohicon de bénéficier gratuitement de cette action.

A noter aussi l'engagement dans le collectif Solidarden, association regroupant les associations ardennaises œuvrant dans des actions de solidarité dans différents pays. Solidarden a organisé à la médiathèque Voyelles de Charleville-Mézières une exposition d'artisanat et une pièce de théâtre.

L'association SAB était naturellement présente durant ces quinze jours d'animation. Elle a présenté ses actions ainsi que des objets en bois sculptés à Bohicon par un artiste local. Ces objets représentaient la faune africaine.

Un remerciement particulier à Jacky Robert, secrétaire de l'Association SAB, qui a piloté cette action.

Pour tout renseignement sur l'Association SAB, vous pouvez contacter Jean-Pierre Drumaux ou écrire à l'association SAB à la mairie d'Aiglemont.



D'autres travaux sont en cours de réalisation.

## Ils ont fêté leurs 60 ans de mariage



Noces de diamant de Bernadette et André Mathieu

André et Bernadette Mathieu ont fêté le 30 août leurs noces de diamant. Ils ont tenu, lors de cette cérémonie, à repasser devant monsieur le Maire. Comme cet événement ne s'est produit que deux fois en 15 ans dans notre commune, l'émotion était forte aussi bien pour les « jeunes » mariés que pour l'officiant, Philippe Decobert, qui avait déjà célébré les noces d'or de Bernadette et André en 2007.

Lors du vin d'honneur précédant le repas familial, le couple a assisté avec surprise et émotion au concert sur le thème de l'amour, donné par la chorale de Charboagne, commune d'origine d'André.

Bonnes noces de diamant Bernadette et André !

## 50 ans d'union, ça se fête !

Les habitants du parc Lejay s'étaient mis sur leur 31 pour fêter les 50 ans de mariage de Michel et Michèle Diez. Si les dames avaient revêtu de longues robes de demoiselles d'honneur, les hommes avaient un faux air de « Blues Brothers ».

La stupéfaction fut de taille pour les « mariés » quand ils entrèrent dans la salle du conseil municipal et virent leur haie d'honneur. Ils s'attendaient pourtant à voir leurs voisins et amis leur préparer quelque chose. Mais pas de cette nature.

En tout cas ce fut pour tous une journée exceptionnelle. Les habitants du parc Lejay savent toujours profiter de bons moments et celui-ci en fut un.

Bonnes noces d'or Michèle et Michel !



Michèle et Michel Diez sont repassés devant le maire pour leurs noces d'or.

# Les premiers PACS à la mairie



Yoann Leclerc et Emilie Gillet pacés le 11 novembre 2017.

Le maire Philippe Decobert a enregistré le premier pacte civil de solidarité le 11 novembre 2017 entre Yoann Leclerc et Emilie Gillet. Ensuite celui de François Lambert et Mariana Busarello le 25 novembre. Puis le PACS de Romain Fessard et Eline Bévière le 9 décembre.

Il convient de rappeler qu'à leur création en 1999, les PACS étaient du ressort des tribunaux d'instance et des notaires. Un changement est intervenu depuis le 1er novembre 2017. Les mairies se sont donc substituées aux tribunaux. Ainsi, des couples d'Aiglemontais commencent à se présenter devant le premier magistrat de notre commune pour sceller leur union. Une nouvelle responsabilité pour le maire Philippe Decobert, à laquelle il se prête bien volontiers.



Mariana Busarello et François Lambert le 25 novembre 2017.



Eline Bévière et Romain Fessard le 9 décembre 2017.



## En 2016, trois enfants manquaient sur la liste des naissances

Tom SENECHAL  
né le 14 février 2016

Camille ANCIAUX  
née le 19 mars 2016

Hugo ROZNOWICZ  
né le 3 avril 2016



## Ils nous ont quittés

19 novembre 2016  
Joceline PAILLIEZ, veuve de Michel COLLIGNON

6 janvier 2017  
Marie MILAS

17 janvier 2017  
Jack RICHARD

23 janvier 2017  
Claude ANGIOLI

21 mai 2017  
Martine BONNIN, épouse de Christian BERGÉ

5 juin 2017  
Mariette DA SILVA, épouse de Christian LAREPPE

28 juillet 2017  
Claude SAINGERY

22 septembre 2017  
Andrée MALICET, épouse de Guy FOREST

25 septembre 2017  
Léon Henri BRION

20 novembre 2017  
Yvon MAILFERT

18 décembre 2017  
Elodie DEMARLY

24 décembre 2017  
Pierrette COFFART, veuve de Léon EVRARD

## Ils ont vu le jour en 2017

Sacha BERNARD, le 18 janvier 2017

Paul THIRION, le 14 mars 2017

Camille BORCA, le 13 avril 2017

Lowen MANGIN, le 25 avril 2017

Emma HERRAIZ GRUCKER, le 8 juin 2017

Charly MARTINEZ, le 28 juin 2017

Antonin JUVIGNY, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Arthur CENTOLA, le 3 octobre 2017

Fabio Gaby LEMEE PIERARD, le 24 octobre 2017

Agathe THIEBAUT, le 25 novembre 2017

# URGENCES GUÊPES ARDENNES

**écophyto2018**  
Réduire et améliorer l'efficacité des phytos : moins, c'est mieux

**STYERLES**

Destruction de tout type de nuisibles : guêpes, mouches, moustiques, frelons, blattes, puces, punaises, rats, loirs, souris, acariens gale, dépigeonnage, désinfection...

Interventions sur toute la Champagne Ardennes 7J/7  
DIAGNOSTIQUE et DEVIS IMMEDIAT par TELEPHONE !

Traitement des URGENCES dans l'HEURE  
SECTEURS : CHARLEVILLE-SEDAN, VENDRESSE, VOLZERS, RETHEL

Enlèvement et Sauvegarde ABELLES-BOURDON-FOINES

Téléphonez-nous vite !!!  
INTERVENTIONS 7J/7

**SOCIÉTÉ ACAN - 03 24 37 58 14**  
**WWW.ACAN-08.FR**

**DUMAY**  
BUREAU D'ÉTUDES

Urbanistes, Paysagistes, Ingénieurs, Juristes, Géomètres...

**Expérience**  
PLU(i) Voie Paysage  
Hydraulique  
ZAC Réseaux  
Maîtrise d'œuvre  
Topographie Bornage  
DUP Écoute Équipe  
Planification

**Disponibilité**

Carte Communale

**Une équipe de professionnels de l'aménagement pour vous accompagner**

**BUREAU D'ÉTUDES DUMAY**  
28 avenue Philippoteaux - 08 200 SEDAN  
03 24 27 87 87  
dumay@dumay.fr - www.dumay.fr



Repas des seniors en mars 2017: Que de monde !



Une épreuve du traditionnel cyclo-cross



Un succès pour la 22<sup>ème</sup> bourse multicollecion d'ALICIA.

**TP PONCIN**

**TERRASSEMENT**  
**DÉMOLITION**  
**TARMACADAM**  
**RÉSEAUX**

16, route d'Aiglemont  
08700 LA GRANDVILLE

Tél : 03 24 57 43 05  
Fax : 03 24 58 28 41  
Email : tp.poncin@club-internet.fr

**AF AQ**  
LE 4001  
VERSION 2005  
14743e

**BATISStyle**  
pour bâtir tranquille

Constructeur de maisons individuelles

Rejoignez nous sur

Deux façons de nous contacter : 03 24 59 49 55  
www.batistyle.fr



Une foule de projets pour ALICIA en assemblée générale.



Cérémonie de remerciements à l'occasion du départ d'agents municipaux.



La marche de printemps pour ALICIA.



Barbecue municipal le 1<sup>er</sup> mai.



Circuit des Ardennes en haut de la côte de Saint-Quentin.



La brocante du mois de mai sous le soleil.



Les cyclistes à l'heure des récompenses.



Prix cycliste des cadets de l'Est le 21 mai.



Michel Maquin, porte-drapeau, honoré lors de la cérémonie du 8 mai.



Marché aux fleurs du Gym club le 30 avril.



Barbecue du parc Lejay le 24 juin.



Départ du bike and run pour les enfants.



Comme chaque année, le personnel communal récompensé avec des colis de fête.



Les doyens du village honorés à l'occasion du repas des seniors.



**EFIBAT**  
Fermures, automatismes, vérandas

**FERMETURES  
AUTOMATISMES  
VÉRANDAS**

efibatsarl@wanadoo.fr  
Tél : 03 24 58 02 22 Fax : 03 24 58 43 20

Route de Deville 08150 SECHEVAL



**4 Allée de la Côte des Blancs  
Parc d'activités terres Rouges  
51200 EPERNAY**

Tél : 03 26 54 40 50 Fax : 03 26 55 67 81  
Site : www.dephi.fr E-mail : info@dephi.fr

Val de Rutz  
03 24 37 23 59



Quali Paysage

08090 Aiglemont



**SOCIÉTÉ  
CHAMPARDENNAISE  
D'ENTREPRISES  
ÉLECTRIQUES**

Marie-Dominique  
LAQUEUE  
Secrétaire  
SCEE RETHEL Fax : 03 24 38 21 12  
Tél : 03 24 38 49 32

**Boucherie Charcuterie Traiteur**



Fabrice  
**GROSSMANN**

5 rue des Campanules - 08090 SAINT-LAURENT

Tél. : **03 24 37 57 03**  
06 26 75 68 50




Création Studio Impression Régie Publicitaire

Régie publicitaire du magazine officiel de la ville d' **Aiglemont.**



# Les rendez-vous en 2018

Samedi 6 janvier	Vœux du maire	MAIRIE
Mercredi 17 janvier	Vœux	JU-JUTSU
Samedi 20 janvier	Assemblée générale	CONFRERIE DE LA HURE
Mardi 23 janvier	Assemblée générale	SAB
Vendredi 2 février	Assemblée générale	CDF
Vendredi 9 février	Assemblée générale	ALICIA
Dimanche 11 février	Bourse multi-collections	ALICIA
Dimanche 25 mars	Repas des seniors	MAIRIE et CDF
Samedi 31 mars	Repas	FCNA
Dimanche 1er avril	Chasse aux œufs	CDF
Samedi 7 avril	Théâtre	F.CAMUS
Dimanche 15 avril	Grand chapitre	CONFRERIE DE LA HURE
Samedi 21 avril	Repas	CHASSEURS
Dimanche 29 avril	Marché aux fleurs	GYM-CLUB
Dimanche 29 avril	Souvenir des déportés	ANCIENS COMBATTANTS
Mardi 1er mai	Barbecue municipal	CDF
Samedi 5 et dimanche 6 mai	Festival des confréries	CONFRERIE DE LA HURE
Mardi 8 mai	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS
Jeudi 10 mai	Brocante	LARA
Vendredi 15 juin	Assemblée générale	FCNA
Samedi 16 juin	Tournoi U11/U13	FCNA
Lundi 18 juin	Appel	MAIRIE
Samedi 30 juin	Repas	CHASSEURS
Vendredi 13 juillet	Défilé et feu d'artifice	CDF
Samedi 14 juillet	Commémoration	MAIRIE
Dimanche 29 juillet	Prix cycliste des cadets de l'Est	CDF
Mardi 28 août	Cinéma en plein air	CDF
Samedi 8 septembre	Repas	CHASSEURS
Dimanche 14 octobre	Arts créatifs	ALICIA
Mercredi 31 octobre	Halloween	GYM-CLUB
Dimanche 11 novembre	Commémoration et repas	ANCIENS COMBATTANTS
Samedi 17 novembre	Repas sainte-Cécile	BFA
Samedi 24 novembre	Repas	FCNA
Mercredi 5 décembre	AFN	ANCIENS COMBATTANTS
Jeudi 6 décembre	Saint-Nicolas	CDF
Samedi 8 et dimanche 9 décembre	Téléthon	CDF

*Retrouvez toute l'actu d'Aiglemont sur internet !*

## Un nouveau site pour la commune

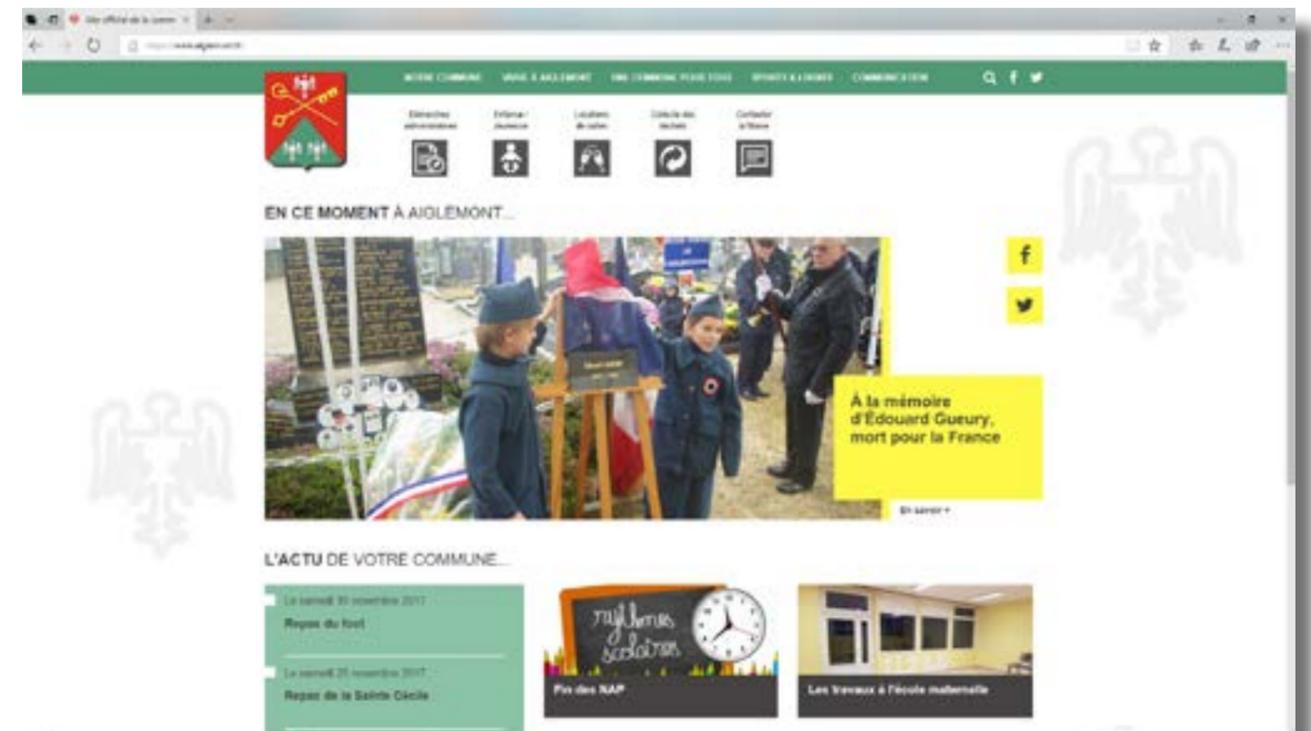
Depuis le mois d'octobre un site plus « confortable » met bien en exergue les dernières actualités de notre commune. Un agenda plus pertinent et plus complet permet d'être informé des futurs évènements.

L'accès aux derniers comptes rendus des conseils municipaux, des flash-info, de la revue « en passant par Aiglemont », est beaucoup plus facile et rapide.

Les associations, les entreprises, des articles de fond sont également proposés sur ce site.

Beaucoup d'avantages pour chacun d'entre nous mais aussi pour les gestionnaires du site, ce qui a pour avantage d'avoir des mises à jour quasi instantanées.

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook et twitter pour ne rien louper de l'information concernant notre commune.



[www.aiglemont.fr](http://www.aiglemont.fr)

*également sur twitter et facebook*



# AIGLEMONT : Vue générale

Bonne année 2018